

doc
CA1
EA
98Y22
FRE



**Une question d'années
et non décennies :
Plan d'action contre
les mines terrestres II**

**Atelier sur la coordination
de l'action contre les mines**

**Ottawa, Canada
Les 23 et 24 mars 1998**

**Synthèse du
Président**

Cher(e)s ami(e)s,

Quelques mois seulement après la ratification par 122 pays de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel, nous voici de nouveau réunis à Ottawa pour poursuivre notre démarche antimines. Le Canada est honoré d'être associé à la coordination internationale de la lutte antimines, dont ce colloque fait partie. Nous sommes persuadés que seule une collaboration systématique et durable peut permettre d'optimiser l'utilisation des ressources internationales consacrées à cette cause.

Ce colloque, qui réunit des hauts fonctionnaires des pays clés associés à la lutte antimines avait pour objet d'aborder trois grandes questions:

- déterminer les secteurs où une plus grande coordination internationale permettrait d'accroître l'efficacité de la lutte antimines et des démarches connexes visant à assurer l'application intégrale de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel, y compris les dispositions sur le déminage humanitaire et l'assistance aux victimes;
- déterminer si la contribution internationale à la lutte antimines donne lieu à des discontinuités ou à des chevauchements;
- définir les grandes lignes d'un processus visant à favoriser la mise en valeur et la coordination des activités antimines.

Il était devenu manifeste, même avant la tenue de cet atelier, que beaucoup de travail restait à faire dans les domaines des ressources et de l'application. Nous devons définir clairement et mettre en évidence le rôle des organismes des Nations Unies qui assument les principales responsabilités dans la lutte antimines. Il importe également de coordonner les activités internes et externes des pays participants, afin d'accroître leur efficacité et d'éliminer le gaspillage et les chevauchements.

Une concertation accrue dans le domaine de la gestion des données sur les mines antipersonnel est aussi essentielle. Une meilleure définition des responsabilités et des intérêts des différents organismes et pays participants eu égard à la collecte des données sur les mines facilitera l'intégration et le dépouillement de ces données ainsi que l'établissement de priorités. En outre, les participants au mouvement international ayant mené



à l'adoption de la Convention doivent évaluer la qualité des données recueillies et uniformiser les méthodes de collecte. Au moment où nous commençons à élaborer des codes de déontologie et à relever les meilleures pratiques, il importe également de s'assurer que les techniques de reconnaissance et de détection sont efficaces et appropriées.

Le résumé du président présente une série de moyens susceptibles de nous faciliter la tâche, notamment un calendrier comprenant les principales échéances prévues dans la Convention, un calendrier révisé pour la lutte antimines et un sommaire des travaux de chacun des quatre groupes de travail. Ces quatre exposés font état des objectifs de la lutte antimines, désignent les secteurs nécessitant une meilleure coordination et présentent des plans d'action pour chacun de ces secteurs. Ce document ne résulte pas d'une négociation, mais constitue plutôt un état récapitulatif des principales questions abordées au cours des deux dernières journées.

Au nom de tous les Canadiens, je tiens à souligner vos vaillants efforts et votre engagement, et à vous assurer de ma détermination à poursuivre la lutte avec vous.

Recevez, cher(e)s ami(e)s, mes plus cordiales salutations.

Le ministre des Affaires étrangères,

Lloyd Axworthy

Lloyd Axworthy

Dept. of External Affairs Min. des Affaires extérieures FEB 29 2000 RETURN TO DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS, CANADA LES 23 ET 24 MARS 1998 • OTTAWA, CANADA RETOURNER À LA BIBLIOTHÈQUE DU MINISTÈRE
--

132 50085

SOMMAIRE

Les discussions qui ont eu lieu au cours de l'atelier ont révélé un nouveau climat d'optimisme concernant la détermination de la communauté internationale d'atteindre l'objectif «zéro victimes» et de procéder au déminage dans une période «d'années et non de décennies».

Les éléments requis pour atteindre ces objectifs sont en place. La Convention d'interdiction des mines antipersonnel établit : i) une norme internationale claire interdisant l'usage, la production, le stockage et le transfert des mines antipersonnel; ii) un cadre global s'adressant tant aux échéanciers et aux engagements de nature obligatoire concernant le déminage, l'aide aux victimes et la destruction des stocks, qu'aux questions de coopération internationale, de mise en oeuvre et de respect des dispositions.

L'entrée en vigueur à brève échéance de la Convention, ainsi que le déploiement d'efforts soutenus en vue d'aboutir à l'adhérence universelle, sont des facteurs qui catalyseront les efforts pour trouver une solution au problème des mines antipersonnel. Relever ce défi au cours de la prochaine décennie est un processus qui demandera une action unie et cohérente afin d'agencer tant les ressources que la volonté politique et les compétences pratiques.

D'importantes étapes initiales sont en voie d'être franchies :

- La collectivité internationale des ONG, force agissante de la campagne d'action contre les mines terrestres et qui assure la plus grande partie des programmes sur le terrain, continue d'accroître son efficacité en tant que partenaire dynamique dans l'action contre les mines.
- L'ONU, par le biais des Services d'action contre les mines, a modifié sa structure afin de devenir un centre de liaison pour l'action contre les mines.
- Les partenaires dans l'action contre les mines se sont engagés à agir de concert pour trouver des solutions intégrées tant au niveau des questions (mise en oeuvre de traités, déminage, aide aux victimes, etc.) qu'au niveau des collectivités (organismes régionaux, ONG, donateurs, CICR, pays affectés par les mines, Banque mondiale et autres).
- Nous comprenons que la mise sur pied de la capacité de déminage à l'intérieur des pays affectés par les mines est un facteur clé en ce qui concerne l'efficacité et le maintien à long terme des efforts relatifs à l'action contre les mines.
- Des normes et des indicateurs de performance seront utiles pour l'évaluation de l'état d'avancement des activités en fonction de la mise en oeuvre intégrale de la Convention. Afin de maintenir l'élan politique et d'encourager une coordination accrue en matière d'action contre les mines, la Première réunion des États parties devrait être tenue peu de temps après la date d'entrée en vigueur.
- Nous reconnaissons la nécessité d'établir des normes communes pour assurer l'efficacité, la polyvalence et la responsabilité.
- Nous avons déclaré que nous pourrions accroître l'efficacité des activités de déminage au moyen d'une technologie à coût abordable. Celle-ci devrait être accessible et appropriée.

CALENDRIER D'ÉVÉNEMENTS ACTION CONTRE LES MINES**1998****Mars**

- Les États-Unis seront l'hôte d'un colloque sur les techniques de déminage humanitaire les 25 et 26 mars 1998.
- La Hongrie, le CICR et la Campagne internationale contre les mines terrestres (CIMT/ICBL) tiendront une conférence régionale de la Baltique aux Balkans sur les problèmes des mines antipersonnel à Budapest les 26 et 27 mars 1998.
- La Campagne indienne pour l'interdiction des mines terrestres organisera, à Nagpur, les 28 et 29 mars 1998, une deuxième conférence nationale pour interdire les mines terrestres.
- Séminaire d'introduction aux problèmes des mines terrestres et au traité d'Ottawa pour les organisations non gouvernementales à Baidoa, Somalie, le 31 mars 1998.

Avril

- L'UNICEF, l'Organisation de l'unité africaine et la Mission permanente du Canada auprès des Nations unies convoqueront les États membres africains à une réunion à l'ONU, le 9 avril 1998, pour encourager la ratification précoce de la Convention.
- Suisse : ouverture officielle du Centre international de déminage humanitaire de Genève, le 28 avril 1998 .
- L'Argentine offrira un Cours sur le déminage et les explosifs au Centre commun de formation sur le maintien de la paix à Buenos Aires.
- La Slovénie sera l'hôte d'une conférence de planification du Fonds international d'affectation spéciale pour le déminage et l'aide aux victimes des mines en Bosnie-Herzégovine.
- Le Open Society Institute invitera des fondations privées à un Forum sur les mines antipersonnel le 27 avril 1998.

Mai

- Réunion d'un «Groupe de contact sur les relevés et enquêtes», animée par HI Belgique, pour élaborer des normes de qualité pour les relevés et enquêtes de niveau 1, nouveaux et déjà réalisés, afin d'inclure des normes techniques, un contrôle de la qualité et un processus de certification; création d'un conseil de certification chargé d'assurer la qualité auquel siègeraient des ONG (VVAF, MAG, NPA, HI, Programme de planification du déminage, medico international), les pays donateurs intéressés, des organismes de l'ONU et des organisations internationales; Bruxelles, 7 aux 11 mai 1998.
- L'Association internationale des médecins pour la prévention de la guerre nucléaire (AIMPGN), en collaboration avec la CIMT, sera l'hôte d'une conférence pour diplomates et représentants d'organisations non gouvernementales au sujet des problèmes des mines antipersonnel à Moscou, en Russie, du 27 au 29 mai 1998.
- Les États-Unis seront l'hôte d'une conférence internationale à Washington du 20 au 22 mai 1998. Cette conférence réunira des États clés qui fournissent de l'aide dans le domaine du déminage, des organisations internationales et des organisations régionales représentant les pays affectés par les mines. Ils s'efforceront de définir les éléments d'un mécanisme international de coordination pour le déminage humanitaire global, l'aide aux victimes des mines, et la recherche et le déminage dans le domaine des technologies de déminage.
- La Campagne sud-africaine pour l'interdiction des mines terrestres présentera un atelier sur le déminage à Johannesburg, du 25 au 29 mai 1998.
- Rencontre à Oslo pour développer le système de surveillance basé sur la société civile de la CIMT. Les plans préliminaires prévoient la création d'un système international de rapport et de collecte de données et la production d'un rapport annuel, du 31 mai au 1^{er} juin 1998.
- L'Union Européenne commanditera une session de «remue-méninges» sur les technologies de l'information concernant les actions contre les mines, à Ispra, en Italie.

Juin

- L'UIDH et la CIMT organiseront une conférence pour ONG parallèlement au sommet de l'OUA, à Ouagadougou, Burkina Faso, du 1^{er} au 8 juin 1998.
- Landmines Survivors Network tiendra une conférence régionale à Amman, Jordanie, les 22 et 23 juin 1998 sur les mines terrestres, les blessures et la réadaptation.

Été 1998

- La Campagne thaïlandaise pour l'interdiction des mines terrestres sera l'hôte d'un atelier régional sur la mise en oeuvre. On s'y intéressera plus particulièrement aux pays de l'ANASE.

Juillet

- Conférence d'experts internationaux sur les technologies de déminage et de détection des mines, Karlsruhe, Allemagne, 1^{er} et 2 juillet 1998.
- L'Autriche et l'Italie seront les hôtes d'un séminaire européen sur l'application des obligations découlant du traité sur les mines terrestres dans les forces armées, Vienne, du 7 au 10 juillet 1998.

Août

- La Campagne sud-africaine contre les mines terrestres organisera, à l'intention des ONG, une rencontre parallèle au sommet des pays non-alignés.

Septembre

- Rencontre à Dublin pour développer le système de surveillance basé sur la société civile de la CIMT, du 14 au 18 septembre 1998.
- L'Union européenne organisera une exposition et un symposium international sur les technologies de déminage au Centre commun de recherche, à Ispra, Italie, le 29 septembre 1998.

Octobre

- Le Cambodge sera l'hôte d'un groupe de travail d'experts en provenance de pays affectés par les mines afin de partager de l'information, dont les «meilleures méthodes» sur le terrain.

Automne 1998

- La Suisse sera l'hôte d'une conférence de deux jours réunissant des experts internationaux sur la planification et la mise en oeuvre des politiques de déminage.
- CIMT : 5^{ème} conférence internationale de la CIMT (en projet).
- Le CICR invitera les ONG, les autorités médicales nationales et les agences d'aide aux victimes des mines à un atelier à l'automne de 1998 dans le but d'élaborer des guides de soins de première ligne aux victimes de la guerre, dont les victimes de mines. Le but est de réduire le taux de mortalité à la suite d'incidents impliquant des mines.

- L'UNICEF prévoit organiser une rencontre internationale d'appui à son Guide de sensibilisation aux mines, guide qui sera finalisé à l'automne 1998.
- Séminaire africain de l'OUA, à Addis Abeba, à l'intention des ministres responsables des questions concernant les personnes handicapées afin de promouvoir des mesures pour répondre aux besoins spécifiques des victimes des mines.

Dates à préciser pour 1998

- Le CICR organisera des séminaires en Asie centrale et en Asie orientale pour les dirigeants militaires et politiques.

1999**Dates à préciser**

- L'UNICEF a l'intention d'offrir, au printemps 1999, des sessions de formation pour formateurs avec ses partenaires des Nations unies et des ONG au sujet du Guide de sensibilisation au problème des mines; un manuel de formation sera produit en décembre 1998.
- L'UNICEF prévoit d'organiser un atelier pour ses employés et ses partenaires dès la parution de son guide d'aide aux victimes de mines. Ce guide sera produit en décembre 1998, en collaboration avec l'Organisation internationale de la santé et le Comité international de la Croix-Rouge.
- La Suisse pourrait être l'hôte de la session de suivi de la Conférence d'experts internationaux sur la planification et la mise en oeuvre de politiques de déminage.

Groupe de travail sur les ressources et la mise en oeuvre

Information

Avec un financement soutenu et des activités de mise oeuvre bien coordonnées favorisant une coordination optimale entre les donateurs, les États affectés par les mines et les organisations internationales et non gouvernementales, il faudra quelques années et non pas des décennies pour remédier à la crise humanitaire engendrée par les mines antipersonnel. Il s'agit maintenant de passer du débat général sur les questions aux mesures concrètes à adopter à l'échelle nationale.

La Convention d'interdiction des mines antipersonnel fournit un cadre international pour les mesures visant à remédier à la crise des mines antipersonnel, y compris l'échange de données sur les mesures prises, la destruction des stocks, le nettoyage des zones minées et l'aide aux victimes des mines. Depuis la signature du Traité et le Forum d'action contre les mines, en décembre dernier à Ottawa, diverses initiatives ont été lancées par des gouvernements, des organismes des Nations unies, des organisations régionales, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et la Campagne internationale contre les mines terrestres (CIMT/ICBL); pour encourager la ratification précoce et l'universalisation de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel.

En février 1998, la CIMT a élargi son Comité de coordination de 10 à 16 membres afin de refléter sa croissance et sa diversité constantes. Parmi les nouveaux membres, on compte l'Association d'aide aux réfugiés - Japon (Association to Aid Refugees - Japan), la Campagne colombienne contre les mines terrestres (Colombian Campaign Against Landmines), l'Union interafricaine pour les droits de la personne (Inter-African Union for Human Rights), le Réseau des survivants des mines terrestres (Landmines Survivors Network), la Fédération luthérienne mondiale et la Norwegian People's Aid.

La CIMT a également mis sur pied des groupes de travail permanents sur l'aide aux victimes, le déminage humanitaire et les questions liées au traité, de même que des groupes de travail spéciaux sur les obligations légales et morales, dans le but de faciliter la coordination et de renforcer son efficacité en ces matières.

Selon les données recueillies par le Canada, l'UNICEF, le CICR et la CIMT, 40 États devraient ratifier la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel d'ici l'automne, ce qui signifie une entrée en vigueur au début de l'année prochaine.

L'ONU a procédé à une restructuration interne afin de pouvoir mieux soutenir la coordination améliorée de l'action mondiale contre les mines. Au sein du système des Nations unies, le Service d'action contre les mines (SAM) est le point central désigné pour toutes les activités de l'ONU relatives aux mines. Le SAM a mis en place un comité directeur interinstitutions de l'action contre les mines et un groupe de coordination interinstitutions de l'action contre les mines, au niveau de la haute direction, pour améliorer la coopération entre les organismes des Nations unies oeuvrant dans le domaine de l'action contre les mines, notamment le Bureau pour la coordination de l'aide humanitaire, l'UNICEF, le PNUD, le Bureau des services d'appui aux projets, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, le Programme alimentaire mondial, l'OMS, le Département des Nations unies sur le désarmement et la Banque mondiale. Des représentants du CICR et des ONG participeront à ce processus.

Au niveau pratique, et en consultation avec d'autres partenaires, le SAM a pris des mesures pour établir des priorités en ce qui concerne les missions d'évaluation, favoriser un dialogue constructif et cohérent sur la question des mines avec les donateurs et les représentants de la collectivité internationale et coordonner la mobilisation des ressources.

Défis

- Renforcer la capacité des Nations unies de tenir un rôle de centre d'échange d'informations en ce qui a trait aux mesures internationales concernant les mines, tenant compte de l'avertissement du SAM quant à l'insuffisance des ressources financières et humaines.
- Appuyer la capacité d'action contre les mines des organisations régionales.
- Assurer, dès que possible, la ratification, l'universalisation et la mise en application intégrale de la Convention sur l'interdiction des mines anti-personnel.
- Faire en sorte que les ressources financières et humaines soient rendues disponibles sur une base durable pour toutes les organisations nationales et internationales oeuvrant dans le domaine des mines afin d'assurer le respect des obligations en vertu des articles 6 et 7 du traité.
- Permettre une coopération optimale entre les donateurs, les États affectés par les mines et les organismes internationaux et non gouvernementaux.
- Améliorer la coordination de l'action contre les mines à l'échelon national, afin de renforcer la capacité nationale durable et d'intégrer pleinement l'action contre les mines dans les priorités d'ensemble et la planification des pays affectés par les mines en matière de développement et d'aide humanitaire.
- Surmonter les obstacles à l'action contre les mines qui ne sont pas d'ordre financier, tels que les difficultés d'accès physique aux zones minées ou aux victimes des mines terrestres du fait de la distance, de l'instabilité ou des dangers, ainsi que les menaces à la sécurité des organismes humanitaires, les contraintes politiques et administratives, le manque de personnel qualifié, etc.
- Soutenir la CIMT et ses membres dans leur rôle actuel consistant à favoriser la coopération et l'échange d'information sur les initiatives non gouvernementales de collecte de fonds pour l'action contre les mines et dans son rôle de chef de file pour

ce qui est de promouvoir et de favoriser les partenariats entre les ONG et les gouvernements dans le domaine de l'élaboration et de la prestation des programmes ainsi que de contribuer à la mise en oeuvre efficace du traité.

- L'action contre les mines ne devrait pas dépendre des retards liés à l'approvisionnement et au recrutement ou encore des règles et règlements encombrants de l'ONU. Les Centres d'action contre les mines exigent qu'un maximum de pouvoirs soient délégués aux personnes sur le terrain, notamment au cours des étapes de la planification et de la mise en oeuvre.
- Il s'agira surtout de surveiller la mise en oeuvre des mesures concernant les mines et du traité (en se fondant sur les articles 5, 6, 7 et 8).

Prochaines étapes

- Interpréter le traité et le mettre en oeuvre de la façon la plus stricte possible, en fonction de normes les plus élevées possible
- L'évaluation des besoins est la première étape essentielle à l'établissement de priorités internationales. Les mouvements de réfugiés et de personnes déplacées à l'intérieur des pays augmentent considérablement, ajoutant à l'urgence et à la complexité de l'évaluation des besoins, et doivent être pris en compte dans les programmes de développement.
- Afin de permettre à l'ONU de remplir son rôle international essentiel, les renseignements relatifs à chaque programme d'action contre les mines devraient, de façon routinière, être communiqués au SAM et ce, non seulement par les États, mais également par les organisations régionales et les organisations non gouvernementales, qu'il s'agisse de programmes non régis par l'ONU ou d'autres programmes comme ceux de la Banque mondiale. Ces renseignements devraient contribuer à l'élaboration d'un appel consolidé du SAM quant aux projets relatifs à l'action contre les mines, appel qui ferait l'objet de mises à jour régulières lorsque

les divers intervenants y ajouteraient de l'information. L'ONU sera également un important conduit permettant d'aider à former des partenariats entre une grande diversité d'intervenants. Il faut accroître de manière considérable la capacité d'absorption de l'ONU.

- En ce qui concerne les organisations régionales, il importera d'accroître leur capacité à travailler de concert avec les ONG et les États affectés par les mines, non seulement à la ratification du traité, mais également à l'aide aux victimes, aux mesures de déminage et à la récupération socio-économique des terres déminées. De même, il faudra assurer une interrelation adéquate avec l'ONU. À titre d'exemple, les données recueillies par les organisations régionales devraient être ajoutées aux banques de données de l'ONU. L'OUA et l'OEA établissent des registres régionaux complets et intégrés sur les mines antipersonnel. Les organisations régionales doivent aussi collaborer entre elles afin de mettre en commun les meilleures pratiques et les leçons apprises. La création de capacités de ressources humaines indigènes et de caractère institutionnel est essentielle, et les ONG locales ainsi que les organisations régionales sont bien placées pour y parvenir.
- La communauté internationale devrait rehausser la capacité des ONG et des campagnes nationales de manière à les positionner pour en faire des militants efficaces de la ratification, de l'entrée en vigueur et de l'universalisation. Le fait de rehausser la capacité au niveau local permettra de jeter les bases qui faciliteront la mise en oeuvre de la Convention.
- Il importera également que la première réunion des États parties se tienne le plus tôt possible après l'entrée en vigueur de la Convention.
- On a soulevé la possibilité d'invoquer le fait que l'aide internationale dépendait de la signature ou de la ratification du traité pour inciter les États à y adhérer et s'assurer ainsi de l'adoption de mesures définitives et efficaces contre les mines. On a cité l'exemple des «pactes» de la Banque mondiale par lesquels les États qui bénéficient des ressources de la Banque acceptent de ne pas poser de mines.
- L'utilisation répandue des «Trousses de ratification» du CICR, maintenant disponibles en sept langues, devrait être encouragée. Le Canada, le CICR, l'UNICEF, la CIMT et le Département des Nations unies sur le désarmement continueront à mettre en commun l'information dont ils disposent sur les progrès de la ratification de la Convention par les États. À titre de dépositaire de la Convention, l'ONU a indiqué qu'elle pouvait contribuer à universaliser l'adhésion au Traité et à promouvoir sa ratification le plus tôt possible.
- Il est essentiel de renforcer les partenariats avec les pays affectés par les mines et les collectivités locales afin d'assurer une utilisation judicieuse des ressources actuelles et futures. Pour ce faire, il faut tenir compte dans les initiatives globales d'action contre les mines des besoins et des mécanismes locaux afin que les pays affectés par les mines puissent participer aux efforts de coordination. Il est également crucial d'instaurer un sentiment d'appropriation dans les pays affectés par les mines à l'égard des programmes nationaux d'action contre les mines. Il devrait y avoir plus de possibilités de coopération «Sud-Sud» entre les pays affectés par les mines afin d'échanger des informations sur les meilleures méthodes.
- Un effort concerté sera fait pour assurer la durabilité des ressources destinées aux initiatives internationales d'action contre les mines, en utilisant en partie les mécanismes décrits en détail dans cette section. Pour aider les pays à déterminer quelle serait la façon la plus judicieuse d'utiliser leurs ressources, le SAM préparera chaque année un «dossier des possibilités de financement» dans lequel on trouvera les ressources requises pour tous les projets d'action contre les mines. Le SAM préparera en outre un rapport financier international pour les initiatives des Nations unies en matière d'action contre les mines. Le SAM ainsi que tous les autres organes de l'ONU intéressés ont besoin de ressources adéquates pour jouer efficacement leur rôle, y compris celui du SAM comme point central de toutes les activités de l'ONU relatives aux mines. Des ententes régionales pourraient aussi être utilisées pour réunir les ressources nécessaires, mais la coordination des mécanismes de

financement de l'ONU et d'autres organismes sera très importante.

- Le secteur privé représente une importante source de financement et les partenariats entre les secteurs public et privé doivent être renforcés si l'on veut que l'action contre les mines bénéficie d'un financement durable. On peut également avoir recours aux ententes régionales pour obtenir des ressources. La coordination des mécanismes de financement de l'ONU, des organisations régionales et d'autres organismes tiendra une place prépondérante importante.
- On devrait utiliser les ententes actuelles de l'ONU, tels que le processus d'Appel intégré et le Fond central autorenouvelable d'urgence, pour assurer un financement souple de l'action contre les mines, et pour appuyer le Fonds volontaire d'assistance aux programmes de déminage. Le financement par divers éléments du système des Nations unies doit être coordonné et intégré aux mécanismes de financement du SAM. On a proposé la tenue de conférences annuelles pour les annonces de contributions, à condition de les assortir de renseignements exhaustifs sur les ressources existantes, les programmes et les progrès dans l'application de la Convention, peut-être en élargissant le portefeuille du SAM sur les projets relatifs à l'action contre les mines.
- Afin d'assurer la coordination et la coopération entre les bailleurs de fonds, les États affectés par les mines et les organisations nationales et non gouvernementales, et de dispenser conseils et orientation à l'ONU afin qu'elle favorise une gestion de l'action contre les mines qui soit fondée sur les résultats, on devrait adopter des mesures visant à multiplier les consultations et les échanges de renseignements entre les organisations et les organismes multilatéraux, régionaux et nationaux qui oeuvrent dans le domaine des mines.
- On pourrait, par exemple, créer dans chaque pays un «Cercle d'amis» chargé de coordonner l'aide et doté d'un «ami» principal ou bailleur de fonds désigné. On pourrait aussi créer des groupes consultatifs sur l'action contre les mines, semblables aux groupes

consultatifs sectoriels de la Banque mondiale, afin de coordonner l'activité des bailleurs de fonds. Il faudra également cibler la coordination de ces derniers afin de mobiliser les ressources et établir les priorités, notamment en ce qui concerne les mesures au niveau des pays. On a aussi mentionné l'initiative de la Norvège sur la convocation à New York d'un groupe de soutien de l'action contre les mines chargé d'assurer la liaison avec le SAM et les autres organismes de l'ONU.

- Le SAM devrait veiller à ce que tous les partenaires en dehors des Nations unies, y compris les organisations non gouvernementales, les intervenants locaux, le CICR et les sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, soient inclus dans son processus de consultation. On a notamment souligné l'importance de faire participer les ONG, le CICR, la Banque mondiale et les autres intervenants appropriés. De ce point de vue, on devrait encourager le Comité directeur interinstitutions de l'action contre les mines à inclure des représentants des ONG et des organisations internationales dans son travail.
- Afin d'accroître la coordination de l'action contre les mines, de renforcer la capacité nationale durable et d'intégrer pleinement l'action contre les mines aux priorités et aux plans mondiaux de développement et d'aide humanitaire des pays affectés par les mines, on a évoqué les étapes suivantes : la coordination au niveau national pour les pays donateurs — dans les dossiers des affaires étrangères, du développement, de la défense et des finances — représenterait un élément essentiel. On a parlé de la nécessité d'intégrer l'action contre les mines aux programmes de la Banque mondiale et du pays donateur en matière de protection de l'environnement, de développement, de remise en état de l'agriculture et d'édification de la paix après conflit. Les mécanismes onusiens actuels portant sur l'aide humanitaire et le développement, comme les coordonnateurs résidents du PNUD, constituent de même un important moyen de coordination de l'action contre les mines.
- Il est primordial d'établir des liens entre les opérations sur le terrain et l'élaboration de

politiques aux sièges sociaux. Il y a lieu d'accroître la capacité de gestion autonome des centres d'action contre les mines.

- Tous les participants au processus de développement et à l'aide humanitaire - les ONG, les groupes locaux, les États affectés par les mines - doivent prendre part à l'action contre les mines afin que l'on puisse adopter une approche globale. La participation des intervenants locaux dans les efforts de l'ONU à l'intérieur des pays est essentielle à la coordination.
- L'action intégrée contre les mines nécessite aussi l'adoption d'une approche holistique de sorte que la mise en oeuvre du traité sur l'interdiction des mines se fasse dans le contexte d'une programmation de la reconstruction après conflit et du développement humanitaire plus large et à plus long terme. Les travaux internationaux en cours sur le «continuum action humanitaire- développement» seront d'outil d'analyse des plus utiles, mais devront tenir compte des priorités de l'action contre les mines.
- La Banque mondiale a conseillé que les ONG et les gouvernements s'assurent que les «Stratégies d'aide aux pays» intègrent l'action contre les mines dans les plans de développement. Le mécanisme de subvention pour la reconstruction après conflit pourrait aussi prendre en compte l'action contre les mines.
- Le PNUD a aussi rappelé les réformes qu'il a apportées à ses programmes au moyen des ressources Track III et qui pourraient faciliter l'action contre les mines. Le PNUD a proposé l'établissement d'un centre de formation en réponse au besoin de formation en gestion et en supervision pour la création d'une capacité dans les pays affectés par les mines. En consultation avec un certain nombre de bailleurs de fonds, le PNUD a décidé de mener une étude de pré faisabilité et fera rapport à ce sujet aux bailleurs de fonds en question.
- On a constaté qu'il n'existait pas d'organe international de coordination de l'aide aux victimes, et que, au lieu de singulariser les victimes, il fallait prendre garde à ce que cette aide s'inscrive dans des initiatives plus vastes de santé publique à l'intention des victimes de guerre. Étant donnée la multitude d'intervenants des Nations unies et d'autres organismes d'aide aux victimes — le CICR, l'OMS, l'UNICEF et d'autres — il serait peut-être nécessaire de prévoir un exercice de «prise d'inventaire». La Suisse s'est proposée pour tenir une réunion en ce sens.
- Il est important que le financement sur le terrain se fasse le plus rapidement possible, par exemple, en finançant directement l'organisme prestataire au lieu de passer exclusivement par les fonds renouvelables des Nations Unies. Les annonces de contributions devraient être honorées dans les plus brefs délais possibles et les fonds non affectés des Nations unies pourraient permettre de répondre vite aux priorités immédiates. Comme le gros de l'action contre les mines sur le terrain continue d'être déployé par les ONG, il faudrait que les donateurs prennent en compte les principes de HI/MAC/NPA applicables à l'action contre les mines. Les règles et les règlements des donateurs doivent être re-examinés et rationalisés de manière à les rendre plus conviviaux pour les ONG et à accélérer le financement sur le terrain.
- La CIMT et ses membres continueront à promouvoir la coopération et l'échange d'information sur les initiatives de financement des ONG en ce qui concerne l'action contre les mines et à encourager et faciliter les partenariats entre les ONG et les gouvernements pour l'élaboration et la prestation de programmes.
- En ce qui a trait à la surveillance, il importerait d'observer non seulement la mise en oeuvre au plan national dans les États parties, mais également l'efficacité de l'aide en matière d'action contre les mines, et notamment si les besoins prioritaires (en particulier les obligations concernant la mise en oeuvre du traité) sont respectés. Pour en juger, la collectivité internationale doit mettre au point des moyens de mesurer l'incidence des programmes ainsi que la responsabilisation liée à ceux-ci. Les échéanciers que fournit le traité sont de première importance. Les échéances établies par les organisations régionales le sont aussi - par exemple, le but que s'est fixé l'OpEA d'interdire les mines dans

l'Amérique centrale d'ici l'An 2000. Toutefois, il sera essentiel de tenir compte du fardeau que représentent ces échanciers pour l'ONU, les organisations régionales et les pays touchés par les mines, et de s'assurer que ces derniers ont les ressources nécessaires pour répondre aux exigences du traité et observer les échanciers régionaux.

Événements

- La Hongrie, le CICR et la CIMT consacreront une conférence régionale «de la Baltique aux Balkans» à la question des mines antipersonnel, Budapest, 26-27 mars 1998.
- La Suisse procédera à l'inauguration officielle du Centre international pour le déminage humanitaire de Genève le 28 avril 1998.
- Les États-Unis seront l'hôte d'une conférence internationale à Washington du 20 au 22 mai 1998. Cette conférence réunira des États clés qui fournissent de l'aide dans le domaine du déminage, des organisations internationales et des organisations régionales représentant les pays affectés par les mines. Ils s'efforceront de définir les éléments d'un mécanisme international de coordination pour le déminage humanitaire global, l'aide aux victimes des mines, et la recherche et le déminage dans le domaine des technologies de déminage.
- L'Autriche consacrera (avec l'Italie) un séminaire européen à la mise en oeuvre des obligations en vertu du traité en ce qui concerne les mines antipersonnel des forces armées du 7 au 10 juillet 1998 à Vienne.

Groupe de travail sur les données

Information

L'article 7 de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel (Mesures de transparence) oblige tous les États signataires à présenter, au plus tard 180 jours après l'entrée en vigueur de la Convention, des rapports concernant, entre autres, les stocks de mines AP, la localisation des zones minées, les plans de destruction des stocks et les programmes de sensibilisation à la présence de mines.

Le Département des Nations unies sur le désarmement a préparé et distribué une ébauche de rapport en vertu des obligations relatives à l'article 7 de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel.

Le gouvernement de la Suisse a offert de développer un module pour les données requises en vertu de l'article 7 de la Convention sur l'interdiction des mines AP, module qui serait une composante du système des Nations unies pour la gestion électronique de l'information.

Les membres de la Campagne internationale contre les mines (CIMT/ICBL) oeuvreront de façon concertée pour établir un système fondé sur la société civile qui surveillera la mise en oeuvre et le respect de la Convention sur l'interdiction des mines terrestres et d'autres aspects de la crise mondiale des mines terrestres.

Dans le système des Nations unies, le Service d'action contre les mines (SAM) servira de point central pour la collecte, l'analyse et la diffusion des données sur les mines AP. Comme première étape vers la coordination des efforts d'action contre les mines, le SAM a préparé une liste des missions prioritaires d'évaluation, missions qui seront entreprises aussitôt que possible.

Les travaux de planification, de développement et d'entretien d'un système électronique de gestion de l'information pour les Nations unies seront entrepris en

collaboration avec le gouvernement suisse dans le cadre de son Centre international de déminage humanitaire de Genève. L'objectif du système sera la collecte de données dans le but de faire l'analyse du problème mondial des mines AP. On prévoit que ce système aura une première capacité opérationnelle le 1er janvier 1999.

Le SAM servira aussi de point central pour la collecte de données sur les mines AP provenant d'autres organisations oeuvrant contre les mines, y compris les organisations internationales et non gouvernementales. Le SAM a distribué lors de la rencontre son document d'orientation en date de mars 1998, visant la gestion de l'information et les banques de données.

Le CICR et l'UNICEF ont pour leur part établi respectivement, ou vont le faire, des initiatives visant à recueillir des données à l'échelle nationale sur l'aide aux victimes et la sensibilisation de la population. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a formulé un Plan d'action pour une réponse concertée en matière de santé publique sur les mines antipersonnel, visant à renforcer la capacité de surveillance des régimes de santé nationaux pour évaluer la gravité du problème des mines AP.

L'expérience de l'Agence afghane de planification du déminage offre un modèle de collecte intégrée de données à l'échelle du pays et de système de rapport qui peuvent être employés pour faciliter la planification et la priorisation des actions contre les mines. Elle propose de partager son expérience et ses compétences avec d'autres organismes d'action contre les mines.

Plusieurs États et organisations ont développé des banques de données sur l'action contre les mines. On a dressé une liste de ces banques de données et la liste a été distribuée aux membres du groupe de travail sur les données.

Défis

- Application complète des dispositions de l'article 7 de la Convention sur l'interdiction des mines anti-personnel dans les 12 à 18 prochains mois. Il est nécessaire de mieux définir les niveaux de détails requis pour l'échange de données en vertu de cet article et sa relation possible avec l'information recueillie lors des relevés de niveau 1 — ces deux activités devant être complémentaires.
- Collecte, analyse et diffusion de l'information en temps opportun (résultant des missions d'évaluation et des enquêtes de niveau 1 et 2) sur les dimensions humanitaires, socio-économiques et de santé publique du problème des mines AP — ceci devant inclure les données en provenance de sources diverses déjà disponibles sur le terrain.
- Détermination du nombre d'enquêtes de référence de niveau 1 effectuées selon les normes des Nations unies.
- Renforcement de la capacité des Nations unies de diriger des missions d'évaluation et de relevés.
- Coordination de la collecte, de la gestion et de l'échange des données sur les mines entre les agences de l'ONU et d'autres organisations participant à la collecte de données sur les mines AP (y compris les données visant la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel, les incidents impliquant des mines AP, le déminage, la sensibilisation aux mines, l'aide aux victimes).
Transparence la plus grande possible et formation de maillages entre les banques de données de toutes les organisations actives dans le domaine de l'action contre les mines antipersonnel.
- Établissement d'un registre international des incidents impliquant des mines AP, en vue de mesurer les progrès réalisés pour atténuer la crise des mines AP et le succès de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel. Le CICR a offert de travailler avec d'autres groupes à cet effet.
- Élaboration d'indicateurs de performance concrets pour mesurer le progrès des activités de l'action contre les mines (p. ex. le nombre de kilomètres carrés déminés).
- Mise au point de mécanismes de collecte de données, de rapports normalisés sur les mines AP et de mécanismes structurés d'échange de données aux niveaux local, national et international.
- Identification des critères de collecte de données; détermination au cas par cas des motifs de collecte des données, de leur pertinence et de la façon dont elles seront utilisées dans l'action contre les mines et de leur exactitude; reconnaissance de la collecte des données comme processus dynamique, évoluant à mesure des changements des besoins de données; approche «boîte à outils» de la collecte de données.
- Formation adéquate des équipes de collecte de données et d'enquêtes. Celles-ci devraient autant que possible bien connaître les collectivités et leur situation, bien savoir comment recueillir les données et connaître les techniques de rédaction de rapports; reconnaissance de la collecte de données comme étant une composante axée sur la collectivité et faisant partie intégrante de l'action contre les mines; faire appel aux victimes de mines pour la collecte de données sur les mines antipersonnel.
- Suppression des obstacles non financiers à la collecte convenable des données (p.ex. les menaces à la sécurité des personnes et organismes qui recueillent les données, les contraintes politiques et administratives, etc.).

Prochaines étapes

- Parachèvement des missions d'évaluation et, le cas échéant, des relevés et enquêtes de niveau 1 dans les États affectés par les mines en priorité dans les 12 à 18 prochains mois.
- Élaboration d'un manuel des «Leçons tirées» sur les relevés et enquêtes de niveau 1, ainsi que d'autres véhicules afin de partager les expériences dans la conduite des relevés et des enquêtes.
- Élaboration d'un projet de formulaire de rapport du Département des Nations unies sur le désarmement pour la collecte des données, en vertu de l'article 7 de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel, et distribution de ce formulaire aux États parties pour obtenir leurs commentaires.
- Début des opérations du système de gestion de l'information des Nations unies au centre international de déminage humanitaire à Genève (CIDHG) le 1er janvier 1999; un rapport sera distribué pour commentaires.
- Élaboration d'un logiciel «Trousse de démarrage» et distribution par le SAM aux centres d'action contre les mines, sur demande; la trousse comprendra peut-être un logiciel SGI.
- Élaboration d'un système de procédures normalisées de rapport et d'un système structuré d'échange entre les États, les ONG et les organisations internationales participant à l'action contre les mines.
- Établissement d'un registre international des incidents impliquant des mines, en collaboration avec l'OMS, le CICR et l'UNICEF et les centres nationaux d'action contre les mines et les ONG

intéressées; précision des rôles relatifs de chacun dans le cadre de ce projet. Il s'agit d'une étape essentielle pour mesurer l'ampleur du problème des mines antipersonnel et le succès de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel. Ces groupes devraient se réunir le plus rapidement possible et rendre compte de leurs progrès à la communauté internationale. Ces groupes devraient également envisager la création d'un mécanisme normalisé de compte rendu ainsi que des mécanismes d'enquête, de relevé et de rapport sur les conséquences psycho-sociales des mines antipersonnel.

Événements

- Réunion d'un «Groupe de contact sur les relevés et enquêtes», animée par HI Belgique, pour élaborer des normes de qualité pour les relevés et enquêtes de niveau 1, nouveaux et déjà réalisés, afin d'inclure des normes techniques, un contrôle de la qualité et un processus de certification; création d'un conseil de certification chargé d'assurer la qualité auquel siègeraient des ONG (VVAF, MAG, NPA, HI, Programme de planification du déminage, medico international), les pays donateurs intéressés, des organismes de l'ONU et des organisations internationales; Bruxelles, 7 aux 11 mai 1998.
- En conformité avec le système de surveillance basé sur la société civile de la CIMT, il est prévu, selon des plans préliminaires, d'établir un réseau de transmission des rapports et une base de données internationaux et de produire un rapport annuel, ainsi qu'une série de rencontres à Oslo le 31 mai et le 1er juin et à Dublin, du 14 au 18 septembre 1998, pour mettre au point ce système.
- Tribunes parrainées par la Commission européenne sur l'utilisation de la technologie de l'information pour l'action contre les mines, Ispra, En Italie, en mai et septembre 1998.

Groupe de travail sur les normes et l'évaluation

Information

Les définitions causent toujours des difficultés ; il faut faire des distinctions entre «lignes directrices» et «normes». Les normes sont les critères selon lesquels les activités sont évaluées et mesurées et auxquels on doit se conformer. Du fait qu'elles devront être suivies avec rigueur, il faut les définir avec précision.

La Convention fournit le cadre de l'action contre les mines et contient des lignes directrices claires et des échéanciers précis auxquels les États parties doivent adhérer, (p.ex. l'article 4 : destruction des stocks d'ici 4 ans; article 5 : destruction des mines AP dans les zones minées d'ici 10 ans; paragraphe 5.2 : identification des zones minées; paragraphe 7 (1F) : normes à observer en matière de sécurité et de protection de l'environnement; article 9 : mesures d'application nationales).

Les articles 11 et 12 de la Convention prévoient un mécanisme d'évaluation lors des assemblées des États parties, ainsi que des Conférences d'examen; ils prévoient également des assemblées extraordinaires des États parties.

Des travaux sont en cours dans un certain nombre de domaines reliés aux normes.

Dans le cadre du système des Nations unies, le SAM est chargé d'élaborer, de maintenir et de promouvoir des normes liées à la technique et à la sécurité. Le SAM s'assurera également qu'un suivi régulier soit effectué et que l'on tire des enseignements de l'expérience acquise et qu'on en fasse une vaste diffusion.

En 1997, le Département des affaires humanitaires des Nations unies a ébauché un document qui englobait les résultats des conférences de Copenhague et de Tokyo sur les normes humanitaires internationales régissant le déminage. Ces normes assurent un cadre aux procédures opérationnelles permanentes de déminage. Plusieurs gouvernements nationaux ont également élaboré de telles procédures rattachées à leur pays.

Comme l'a indiqué le SAM dans son document «L'application des systèmes de gestion à l'action contre les mines» (mars 1998), l'ONU étudie la pertinence de divers systèmes de gestion de la qualité tels que l'ISO 9000 pour l'assurance et le contrôle de la qualité des opérations de déminage.

L'UNICEF, de concert avec le SAM, est le point central des programmes de sensibilisation de la population au problème des mines, y compris l'établissement et le suivi des normes et les programmes d'évaluation.

À compter de janvier 1998, l'Organisation mondiale de la santé (de concert avec le SAM), est l'agence responsable, au sein des Nations unies, de la normalisation en matière d'aide aux victimes. L'OMS a également mis sur pied un plan d'action pour venir en aide aux victimes des mines.

L'OMS et l'UNICEF ont commencé à collaborer dans le domaine de l'aide aux victimes (plus précisément dans l'élaboration de programmes de réinsertion psychosociale). Ils ont l'intention de contribuer à l'information recueillie et destinée à la base de données de l'ONU en vue d'élaborer des normes.

Le CICR a rédigé des lignes directrices en matière de soins chirurgicaux et de besoins de réadaptation des victimes des mines AP.

Dans le domaine de la détection des mines, le Centre commun de recherche de la Commission européenne élabore à l'heure actuelle des normes pour les détecteurs de mines et pour la caractérisation des mines et des terrains.

En ce qui a trait aux opérations des ONG, le *Mines Advisory Group* (Groupe de consultation sur les mines), en collaboration avec d'autres ONG, a mis au point un «ensemble de principes opérationnels de base» et élabore à l'heure actuelle un code de conduite qui normalisera les opérations des ONG.

Des travaux sont actuellement en cours dans certains domaines pour créer des organismes professionnels relatifs à l'action contre les mines.

Handicap International étudie les problèmes reliés aux normes en matière de responsabilité, d'indemnisation et d'avantages sociaux.

Défis

- Promouvoir et assurer la mise en vigueur de la Convention le plus rapidement possible.
- Formuler des définitions normalisées dans tous les domaines de l'action contre les mines.
- Élaborer des normes internationales concernant, entre autres, les rapports, les besoins de formation, l'homologation du déminage et l'accréditation des organisations de déminage.
- Assurer que les normes traduisent un document «vivant» et souple, et que tous les programmes sont évalués à des jalons établis afin de pouvoir apporter les correctifs nécessaires et maximiser l'efficacité de ces programmes.
- Élaborer des indicateurs de progrès de l'action contre les mines fondée sur les résultats, à partir des exigences de la Convention (par exemple l'article 6 - Coopération et assistance internationales), y compris des buts spécifiques tels que «Zéro victime», «Déminage 2010», et les normes du CICR visant l'accès universel des victimes des mines aux soins médicaux.
- Assurer que les normes régissant l'action contre les mines répondent aux besoins socio-économiques et environnementaux des collectivités affectées par les mines.
- Assurer que tous les intervenants de l'action contre les mines élaborent des normes opérationnelles universelles et s'y conforment par la suite.
- Maximiser la diffusion de l'information au sujet des normes employées dans l'action contre les mines, y compris les normes de sécurité.
- Intensifier le dialogue entre l'ONU et les autres intervenants de l'action contre les mines pour qu'ils se mettent d'accord sur les normes.
- Élaborer un processus d'évaluation des normes qui permette d'administrer les contrats.

Prochaines étapes

- Entrée en vigueur précoce de la Convention, qui contribuera à établir des normes claires en matière d'action contre les mines.
- Appuyer l'élaboration continue de normes universelles, de codes de conduite et des meilleures pratiques relativement à l'action contre les mines au sein de la collectivité des ONG, des pays affectés par les mines et de la collectivité des bailleurs de fonds.
- Les Nations unies ont un rôle considérable à jouer dans la collecte et la diffusion de ces renseignements sur les normes, les leçons tirées, les outils d'évaluation, etc., dans toute la gamme des activités liées à l'action contre les mines.
- Dans le but de les publier le plus tôt possible, les documents actuels de l'ONU sur les normes feront l'objet d'un examen et d'une mise à jour, compte tenu de l'engagement de tous les intervenants en matière d'action contre les mines.
- L'OMS, le CICR et l'UNICEF échangeront leurs idées concernant la création de normes liées à l'aide aux victimes en vue de produire un document provisoire sur les normes avant l'été 1998 (avec l'intention d'en débattre à la conférence du CICR de l'automne 1998).
- Le Centre international de déminage humanitaire de Genève, de concert avec le SAM et les autres intervenants, examinera les possibilités de mettre sur pied un organisme professionnel accrédité composé de spécialistes en matière d'action contre les mines. En tout premier lieu, on communiquera avec l'association pertinente en train d'être créée au Royaume-Uni.
- La Commission européenne, en collaboration avec le SAM et le Bureau des services d'appui aux projets, créera un registre des organisations qui se consacrent à l'action contre les mines.

- Diverses activités concernant les normes ont été prévues : L'UNICEF fera part de ses travaux sur les lignes directrices en matière de sensibilisation aux mines dans l'éducation lors de sa conférence de septembre.
- Le Cambodge va accueillir en octobre 1998 un atelier regroupant des experts venant de pays affectés par les mines pour mettre en commun des informations, notamment les « meilleures pratiques » dans le domaine.
- À l'automne 1998, le CICR invitera à un atelier les ONG, les autorités médicales nationales et les agences oeuvrant dans le domaine de l'aide aux victimes en vue d'élaborer des lignes directrices pour les soins antérieurs à l'hospitalisation des victimes de guerre, y compris les victimes des mines. Ces travaux ont pour objet la réduction du taux de létalité des incidents impliquant des mines.

Groupe de travail sur la technologie

Information

Les États parties à la Convention s'engagent, à l'article 6, «à faciliter un échange aussi large que possible d'équipements, de matières et de renseignements scientifiques et techniques concernant l'application de la Convention et ont le droit de participer à un tel échange». Les États parties s'engagent également à fournir de l'aide au déminage et aux activités qui s'y rattachent, de fournir de l'aide à la destruction des stocks de mines antipersonnel, et de fournir des renseignements à la base de données des Nations unies sur les technologies concernant le déminage.

Le but d'une coordination efficace des technologies concernant le déminage est de faire en sorte qu'une capacité efficace, adéquate et économique soit mise à la disposition des programmes d'action contre les mines, aujourd'hui et à l'avenir.

Dans le cadre du système des Nations unies, le Service d'action contre les mines (SAM) est l'organe de centralisation désigné pour la collecte, l'analyse et la diffusion de l'information liée à la technologie d'action contre les mines.

Le centre commun de recherche de la Commission européenne a tenu un «Forum de l'utilisateur» sur le déminage, à Ispra, en Italie, les 29 et 30 janvier 1998. Parmi les conclusions du Forum, on note la nécessité d'utiliser une norme de SGI et de concentrer la R-D sur une meilleure capacité de relevés et de détection sur de grandes superficies.

Défis

- Réaliser les engagements pris en vertu de l'article six de la Convention sur l'équipement et l'échange de renseignements, sur l'apport d'assistance technique en vue de l'action contre les mines et sur la fourniture de renseignements technologiques aux Nations unies.
- Ne pas exclure les investissements dans les technologies qui arrivent à maturité dans la 9^{ème} année du délai de 10 ans que prévoit la Convention pour la destruction des stocks de mines antipersonnel, étant donné que quelques États fabricants de mines n'ont pas encore signé la Convention.
- Accroître les investissements dans la R-D technologique axée sur la surveillance et la destruction des stocks de mines, comme le stipule la Convention.
- Répondre au défi d'agir «en quelques années et non pas en quelques décennies» en augmentant la productivité liée à l'action contre les mines - il y a toutes les raisons d'espérer que cela peut se faire avec l'aide de la technologie.
- Prendre en considération le coût associé aux mines antipersonnel relativement à l'urgence du développement technologique, notamment la perte d'emploi ou de terres productives ou les pertes intangibles de nature culturelle et sociale, en plus du coût du maintien de réfugiés en dehors de leurs foyers.
- Créer une matrice d'information sur tous les aspects technologiques (y compris les relevés cartographiques, la détection, le déminage et l'aide aux victimes) qui indiquerait ce qui est disponible, ce à quoi cela peut servir, où cela pourrait être utilisé et à quel stade de développement cela en est. Cette matrice pourrait aider à éliminer les dédoublements de programmes de R-D et à mettre les résultats à la disposition de l'ensemble des collectivités engagées dans l'action contre les mines.
- Prioriser les besoins en mettant l'accent sur la mise en place expéditive de technologies réalistes et économiques qui soient faciles à entretenir, utiles et abordables.
- Expliquer de façon claire aux concepteurs ce dont l'utilisateur sur le terrain a besoin - les messages passés à l'industrie doivent être sans équivoque pour conduire à une technologie qui soit appropriée.

- Intégrer les intervenants locaux, internationaux et les ONG dans le domaine de la préparation et de l'exécution de projets, y compris les essais de l'équipement sur le terrain .
 - Mobiliser le soutien politique et financier pour favoriser l'investissement à court terme et l'amélioration des technologies existantes.
 - Équilibrer les buts à court terme par rapport à la nécessité d'apporter une amélioration radicale à la technologie de déminage humanitaire.
 - Augmenter les capacités de détection, sans les taux habituellement élevés de fausses alarmes.
 - Maintenir le soutien dans les axes de recherches qui ne présentent pas d'attrait aujourd'hui mais qui pourraient se révéler considérablement plus utiles après quelques modestes modifications, par exemple, le détecteur de métal conventionnel.
 - Déterminer comment coordonner la R-D entre l'investissement pur dans le déminage humanitaire (pour améliorer l'essai sur le terrain et les relevés cartographiques) et la R-D militaire sur le contreminage.
 - Reconnaître qu'il peut ne pas exister de marché pour la technologie de déminage humanitaire, et qu'un marché pourrait être créé par un organisme gouvernemental ou par une fondation regroupant des ONG et le secteur privé ce qui, dans les deux cas, présente des problèmes.
 - Rendre accessible la technologie d'aide aux victimes qui est aujourd'hui très avancée, mais peu abordable.
 - Élaborer un énoncé normalisé des besoins opérationnels (EBO) en matière d'équipement nécessaire à la réalisation des objectifs de l'action contre les mines sur le terrain et s'assurer que ces renseignements soient largement disponibles. Accroître la capacité de rédiger et de soumettre des EBO dans la collectivité des utilisateurs.
 - Régulariser l'utilisation de la représentation technique au niveau du pays, à savoir les agents techniques stationnés dans les CAM, pour les activités allant de la rédaction des EBO à la réponse aux demandes de renseignements de la part des donateurs et du public.
-
- ### Prochaines étapes
- Soutenir les efforts du SAM en vue du développement d'un système universel pour faciliter la coordination des actions technologiques dans le domaine des mines, en collaboration avec la Commission européenne. Des modèles d'illustration seront présentés à Washington en mai 1998, et des éléments de l'infrastructure seront dévoilés à Karlsruhe en juillet 98. Ceci nécessitera la formation d'un groupe ponctuel pour développer le système.
 - Favoriser la transparence et la distribution à grande échelle de l'information relative à cet effort.
 - En même temps, déployer immédiatement les ressources nécessaires pour assurer l'utilisation des technologies disponibles, en collaboration avec les intervenants sur le terrain. Ce sujet sera débattu à fond à Karlsruhe.
 - Poursuivre les investissements en vue d'une R-D de pointe à long terme, afin d'améliorer radicalement les méthodes de détection des mines et de déminage, dans la mesure où ces méthodes soient abordables et facilement utilisables sur le terrain.
 - Reproduire, là où il convient, le modèle proposé par le Centre cambodgien d'action contre les mines qui consiste à charger un agent technique de déterminer les besoins techniques spécifiques sur le terrain et d'assurer la liaison avec la collectivité des donateurs au moyen de la présentation d'EBO et de la transmission de renseignements à l'ONU.
 - Promouvoir l'expansion d'un réseau mondial de communication par courrier électronique pour l'échange de renseignements techniques (propriétaire-déminage-liste @warwick.ac.uk).

Événements

- Washington, du 20 au 22 mai 1998 : Conférence de Washington sur le déminage humanitaire.
- Karlsruhe, Allemagne, du 1^{er} au 2 juillet 1998 : conférence internationale d'experts en déminage et en technologie de détection pour le déminage humanitaire.
- Ispra, Italie, du 29 septembre au 1^{er} octobre 1998: exposition sur les technologies de déminage du Centre commun de recherche de la Commission européenne

Comité de Préfiguration

Jill Stedley

Directeur, Sécurité

Non-prolifération, Armes Chimiques et Démarquage Terrestres

Département de la non-prolifération et des armements dévastateurs et des armements

National Delegations / Délégations nationales

Algérie / Algérie

Leonardo Bouch

Head of Delegation, Department, Ministry of Social Recognition and

Chief, Département des relations, Ministère de la Reconnaissance sociale et

10070, 5 Avenue Rue Capuronville, Québec, Québec

Phone: 340781 ext 4347 Fax: 340781 ext 4348

Canada / Canada

Head of Delegation, Ministry of Foreign Affairs, Ministry of Foreign Affairs

Chief, Département des affaires étrangères, Ministère de la Fonction publique

10070, 5 Avenue Rue Capuronville, Québec, Québec

Phone: 340781 ext 4347 Fax: 340781 ext 4348

France / France

Assistent de Direction

Adjointe de Direction, Ministère de la Défense

10070, 5 Avenue Rue Capuronville, Québec, Québec

Phone: 340781 ext 4347

Spain / Espagne

Chief of Delegation

Chargé de Délégation, Ministère de la Défense

75 Allen Street, Suite 100

Phone: 513 234-1152

Jean-Marc Bédard, DFC

General Secretary, Ministry of Foreign Affairs

Deputy Secretary, Ministry of Foreign Affairs

75 Allen Street, Suite 100

Phone: 513 234-1152

Argentina / Argentine

Subot Neta Centre

Ambassadeur de l'Argentine

Ambassadeur de l'Argentine

90 Sparks Street, Suite 1100, Ottawa, ON Canada K1P 7T4

Phone: 513 234-2551 Fax: 513 234-2552 Email: argentin@dfatp.gc.ca

15th Ave de Asstent

Chargé de Délégation, Ambassade de l'Argentine

Coordinador, Ambassade de l'Argentine

90 Sparks Street, Suite 1100, Ottawa, ON Canada K1P 7T4

Phone: 513 234-2551 Fax: 513 234-2552 Email: argentin@dfatp.gc.ca

Lt Col José Eduardo Domato

Ministry of Defense, Argentina

Ministerio de la Defensa, Argentina

90 Sparks Street, Suite 1100, Ottawa, ON Canada K1P 7T4

Phone: 513 234-2551 Fax: 513 234-2552 Email: argentin@dfatp.gc.ca

Liste des délégués



Chair / Président**Jill Sinclair****Director / Directeur****Non-proliferation, Arms Control and Disarmament Division /
Direction de la non-prolifération et du contrôle des armements et du désarmement****National Delegations / Délégations nationales****Angola / Angola****Leonardo Sapalo**

Head of Demining Department, Ministry of Social Reintegration of Angola
Chef, Département du déminage, Ministère de la Réintégration sociale de l'Angola
no206, 6 Andar Rue Comandante Valodia Angola
Phone:348782 ext 4547 Fax:342710 EMail: info@angolan.org

Tadeu Filipe

Head of Study and Planning Department, Ministry of Social Reintegration of Angola
Chef, Département des études et de la planification, Ministère de la Réintégration sociale de l'Angola
no206, 6 Andar Rue Comandante Valodia Angola
Phone:348782/344321 Fax:342710 EMail: info@angolan.org

Pierre Jourdain

Assistant to Minister, Ministry of Social Reintegration
Adjoint du Ministre, Ministère de la Réintégration sociale
no206, 6 Andar Rue Comandante Valodia Angola
Phone:3487682/344321/34107 Fax:342710 EMail: info@angolan.org

Andre Panzo

Chargé d'Affaires, Embassy of the Republic of Angola
Chargé d'affaires, Ambassade de la République d'Angola
75 Albert Street, Suite 900 Ottawa ON Canada
Phone:613- 234-1152 Fax:613-234-1179 EMail: apanzo@angolan.org

Joao Manuel Batista Dos Santos

Second Secretary, Embassy of Republic of Angola
Deuxième secrétaire, Ambassade de la République d'Angola
75 Albert Street, Suite 900 Ottawa ON Canada
Phone:613-234-1152 Fax:613-234-1179 EMail: info@angolan.org

Argentina / Argentine**Susana Ruiz Cerutti**

Ambassador to Canada, Embassy of Argentina
Ambassadeur au Canada, Ambassade de l'Argentine
90 Sparks Street, Suite 910 Ottawa ON Canada K1P 5B4
Phone:613-236-2351 Fax:613-235-2659 EMail: fecana@mrecic.gov.ar

Silvia Fitte de Amieva

Counsellor, Embassy of Argentina
Conseiller, Ambassade de l'Argentine
90 Sparks Street, Suite 910 Ottawa ON Canada K1P 5B4
Phone:613-236-2351 Fax:613-235-2659 EMail: fecana@mrecic.gov.ar

LCol José Eduardo Demaria

Ministry of Defence, Argentina
Ministère de la Défense, Argentine
90 Sparks Street, Suite 910 Ottawa ON Canada K1P 5B4
Phone:613-565-8367 Fax:613-565-4827 EMail: agredefcan@easyinternet.net

Col Guillermo Sevilla

Defence Attaché, Embassy of Argentina
Attaché militaire, Ambassade de l'Argentine
90 Sparks Street, Suite 910 Ottawa ON Canada K1P 5B4
Phone:613-565-8367 Fax:613-565-4827 EMail: agredefcan@easyinternet.net

César Campoy

Second Secretary, Embassy of Argentina
Deuxième secrétaire, Ambassade de l'Argentine
90 Sparks Street, Suite 910 Ottawa ON Canada K1P 5B4
Phone:613-236-2351 Fax:613-235-2659 EMail: fecana@mrecic.gov.ar

Australia / Australie**Alan March**

Counsellor Development, Australian Permanent Mission to the UN
Conseiller coopération internationales, Mission permanente de l'Australie auprès des Nations unies
885 2nd Avenue New York NY United States of America 10017
Phone:212-836-4118 Fax:212-980-6116 EMail: adcnet@aol.com

Charlene Watego

Third Secretary, Australian High Commission
Troisième secrétaire, Haut-commissariat d'Australie
710-50 O'Connor Street Ottawa ON Canada
Phone:613-783-7604 Fax:613-236-4376

Austria / Autriche**Thomas Hajnoczi**

Head of the Department of Disarmament, Ministry of Foreign Affairs
Chef, Département du désarmement, Ministère des Affaires étrangères
Ballhausplatz 2 1014 Vienna Austria
Phone:0043-1-53115-3356 Fax:0043-1-53185-228 EMail: thomas.hajnoczi@wien.bmaa.gv.at

Erich Buttenhauser

Head of the Department of Development Cooperation, Ministry of Foreign Affairs
Chef, Département de la coopération pour le développement, Ministère des Affaires étrangères
Ballhausplatz 2 1014 Vienna Austria
Phone:0043-1-53115-4449 Fax:0043-1-53185-270 EMail: erich.butenhauser@wien.bmaa.gv.at

Maj Wolfgang Reitschmied

Ministry of Defence
Ministère de la Défense
445 Wilbrod Street Ottawa ON Canada K1N 6M7
Phone:613-789-1444 Fax:613-789-3431

Wolfgang Spadinger

Minister Counsellor, Austrian Embassy
Ministre conseiller, Ambassade de l'Autriche
445 Wilbrod Street Ottawa ON Canada K1N 6M7
Phone:613-789-1444 Fax:613-789-3413

Belgium / Belgique

Machteld Fostier

Head of the Disarmament Division, Ministry of Foreign Affairs

Chef de la Division du désarmement, Ministère des Affaires étrangères

rue des Petits Cormes 15 Bruxelles Belgium

Phone:32-2-501-88-87 Fax:32-2-501-85-83

Luc Timmermans

Head of Policy Planning, Development Cooperation, Ministry of Foreign Affairs

Chef, Planification des politiques, Coopération pour le développement, Ministère des Affaires étrangères

rue Brederode 6 Bruxelles Belgium

Phone:32-2-519-04-91 Fax:32-2-519-03-27

LCol Jean-Paul Salmon

Ministry of Defence

Ministère de la Défense

Royal Military Academy 30 Avenue Brussels Belgium B1000

Phone:32-2-737-6306 Fax:32-2-737-6032

LCol Baudouin Briot

Ministry of Defence

Ministère de la Défense

Phone:32-2-701-3014 Fax:32-2-701-6593

Bosnia Herzegovina / Bosnie-Herzégovine

Berislav Pusic

President, Community of Croatia, Commission for Demining

Président, Communauté croate, Commission pour le déminage

Kralia Tomislava Me Mostar Bih Sarajevo

Fax:387-88-319-929

Enes Cengic

President, Community of Bosnia, Commission for Demining

Président, Communauté bosniaque, Commission pour le déminage

Musala 9 Sarajvo Bosnia Herzegovina

Fax:387-71-443-337

Radislav Ilic

President, Community of Serbia, Commission for Demining

Président, Communauté serbe, Commission pour le déminage

Musala 9 Pale Republika Srpska

Fax:071-786-575

Canada / Canada

Mark Gwozdecky

Deputy Director, Non-proliferation, Arms Control and Disarmament Division, DFAIT

Directeur adjoint, Direction de la non-prolifération et du contrôle des armements et du désarmement, MAECI

125 Sussex Drive Ottawa ON Canada K1A 0G2

Phone:613-995-9282 Fax:613-994-2501

Michèle Lévesque

Director, International Humanitarian Assistance, CIDA
Directeur, Aide humanitaire internationale, ACDI
200 Promenade du Portage Hull PQ Canada
Phone:819-994-3948 Fax:819-953-5348

Ron Kane

Director, Industry Canada
Directeur, Industrie Canada
235 Queen Street Ottawa ON Canada K1A 0H5
Phone:613-941-8123 Fax:613-998-6703

George Kimbell

Assistant Chief, R&D, Department of National Defence
Chef adjoint, Recherche et développement, Ministère de la Défense nationale
190 O'Connor Street Ottawa ON Canada K1A 0K2
Phone:613-996-7215 Fax:613-996-5177 EMail: george.kimbell@crad.dnd.ca

Valerie Warmington

Coordinator, Mines Action Canada/Mines Advisory Group
Coordonnateur, Action Mines Canada/Groupe consultatif sur les mines
208-145 Spruce Street Ottawa ON Canada K1R 6P1
Phone:613-233-1982 Fax:613-233-9028

Cuba / Cuba**Jorge Lamadrid**

Minister Counsellor, Embassy of Cuba
Ministre conseiller, Ambassade de Cuba
388 Main Street Ottawa ON Canada K1S 1E3
Fax:613-563-0068 EMail: cuba@iosohere.net

Denmark / Danemark**Niels Severin Munk**

Senior Technical Adviser, Deputy Head, Humanitarian Affairs, Ministry of Foreign Affairs
Conseiller technique principal, Chef adjoint, Affaires humanitaires, Ministère des Affaires étrangères
Asiatisk Plads 2 1448 Copenhagen K Denmark
Phone:45-33-92-14-32 Fax:45-33-92-14-21 EMail: niemun@um.dk

Finland / Finlande**Kari Kahiluoto**

Counsellor, Ministry of Foreign Affairs
Conseiller, Ministère des Affaires étrangères
Poliittinen osasto, Merikasarmi Laivastokatu 22 A 00160 Helsinki Finland
Phone:358-9-1341-5580 Fax:358-9-1341-5285

Ilkka Pekka Simila

First Secretary, Ministry of Foreign Affairs
Premier secrétaire, Ministère des Affaires étrangères
Kehitysyhteistyöosasto Katajanokanlaituri 3 00160 Helsinki Finland
Phone:358-9-1341-6286 Fax:358-9-1341-6300

Roy Eriksson

First Secretary, Embassy of Finland
Premier secrétaire, Ambassade de la Finlande
55 Metcalfe Street, Suite 850 Ottawa ON Canada
Phone:613-236-2389 Fax:613-238-1474

France / France

Didier Niewiadowski

State Office for Law and Civil Liberties
Bureau de l'État pour le droit et les libertés civiles
42 Promenade Sussex Ottawa ON Canada K1M 2C9
Phone:613-789-1795 Fax:613-562-3735

Yves Oudin

Second Counsellor, Embassy of France
Deuxième conseiller, Ambassade de la France
42 Promenade Sussex Ottawa ON Canada K1M 2C9
Phone:613-789-1795 Fax:613-562-3704

M. Urwald

Director, CIDEV
Directeur, CIDEV
42 Promenade Sussex Ottawa ON Canada K1M 2C9
Phone:613-789-1795 Fax:613-562-3735

Maj M. Marquez

E.O.D. Officer, Minex Centre Manager
Chef du centre Minex, Officier de l'Équipe opérationnelle de déminage-dépollution
42 Promenade Sussex Ottawa ON Canada K1M 2C9
Phone:613-789-1795 Fax:613-562-3735

Alexandre Ziegler

Deputy Directory for Disarmament, Ministry of Foreign Affairs
Directeur adjoint du désarmement, Ministère des Affaires étrangères
42 Promenade Sussex Ottawa ON Canada K1M 2C9
Phone:613-789-1795 Fax:613-562-3735

Germany / Allemagne

Gunter Mulack

Director, Policy Coordination Department, Foreign Office
Directeur, Département de la coordination des politiques, Ministère des Affaires étrangères
P.O. Box 7748 53001 Bonn Germany
Phone:228-173728 Fax:228-173342 EMail: 113564.3641@compuserve.com

Achim Holzenberger

First Secretary, German Embassy
Premier secrétaire, Ambassade de l'Allemagne
1 Waverley Street Ottawa ON Canada K2P 0T8
Phone:613-232-1101 Fax:613-594-9330 EMail: germany@cyberus.ca

Frank Neumann

Second Secretary, German Embassy
Deuxième secrétaire, Ambassade de l'Allemagne
1 Waverley Street Ottawa ON Canada K2P 0t8
Phone:613-594-9330 EMail: germany@cyberus.ca

Greece / Grèce**Constantine O. Giovas**

First Counsellor, Embassy of Greece
Premier conseiller, Ambassade de la Grèce
80 Maclaren Street Ottawa ON Canada K2P 0K6
Phone:613-238-6271/72/73 Fax:613-238-5676

George Alamanos

First Secretary, Embassy of Greece
Premier secrétaire, Ambassade de la Grèce
80 Maclaren Street Ottawa ON Canada K2P 0K6
Phone:613-238-6271/72/73 Fax:613-238-5676

Hungary / Hongrie**István Fehérvári**

Deputy Director, Ministry of Foreign Affairs
Directeur adjoint, Ministère des Affaires étrangères
Nagy tér 4 1027 Budapest Hungary
Phone:36-1-155-48-84 Fax:36-1-20-20-120

Ireland / Irlande**Darach Mac Fhionnbhairr**

Head of Disarmament & Non Proliferation Section, Ministry of Foreign Affairs
Chef, Section du désarmement et de la non-prolifération, Ministère des Affaires étrangères
78 Harcourt Street Dublin 2 Ireland
Phone:00-3531-4780822-2209 Fax:00-3531-4780628

Sonja Hyland

Third Secretary, Ministry of Foreign Affairs
Troisième secrétaire, Ministère des Affaires étrangères
78 Harcourt Street Dublin 2 Ireland
Phone:00-353-1-4780822 Fax:00-353-1-4780952 EMail: sonja.hyland@iveagh.irlgov.ie

Italy / Italie**Leonardo Baroncelli**

First Counsellor, Chief of Multilateral Office, Ministry of Foreign Affairs
Premier conseiller, Chef du bureau multilatéral, Ministère des Affaires étrangères
P. della Farnesina Rome Italy 00194
Phone:0039-6-36914120-4160 Fax:0039-6-3235883

Japan / Japon**Hideaki Ueda**

Director-General, Multilateral Cooperation Department, Ministry of Foreign Affairs
Directeur général, Département de la coopération multilatérale, Ministère des Affaires étrangères
2-2-1 Kasumigaseki Chiyoda-ku Tokyo Japan
Phone:81-3-3581-2924 Fax:81-2-3597-7756

Tetsuya Kimura

Deputy Director, United Nations Administrative Division, Ministry of Foreign Affairs
Directeur adjoint, Direction des affaires administratives de l'ONU, Ministère des Affaires étrangères
2-2-1 Kasumigaseki Chiyoda-ku Tokyo Japan
Phone:81-3-3581-2924 Fax:81-3-3597-7756

Takeshi Aoki

2nd Secretary, Japanese Embassy
Deuxième secrétaire, Ambassade du Japon
255 Sussex Drive Ottawa ON Canada
Phone:613-241-2541 Fax:613-241-6432

Katsunori Hosoya

2nd Secretary, Japanese Embassy
Deuxième secrétaire, Ambassade du Japon
255 Sussex Drive Ottawa ON Canada
Phone:613-241-2541 Fax:613-241-6432

Luxembourg / Luxembourg**Olivier Baldauff**

Chargé de mission, Policy, Ministry of Foreign Affairs
Chargé de mission, Direction politique, Ministère des Affaires étrangères
5, rue Notre-Dame L-2240 Luxembourg Luxembourg
Phone:352-478-2465 Fax:352-22-3144 EMail: olivier.baldauff@mae.etat.lu

Mexico / Mexique**Enrique Escorza-Zamudio**

First Secretary, Embassy of Mexico
Premier secrétaire, Ambassade du Mexique
45 O'Connor Street, Suite 1500 Ottawa ON Canada K1P 1A4
Phone:613-233-8988 Fax:613-235-9123

LCol Juan Vallejo

Military Attaché, Embassy of Mexico
Attaché militaire, Ambassade du Mexique
45 O'Connor Street, Suite 1500 Ottawa ON Canada K1P 1A4
Phone:613-233-8988 Fax:613-235-9123

Mozambique / Mozambique**Osorio Mateus Severiano**

Executive Director of the National Demining Commission
Directeur exécutif, Commission nationale de déminage
rua da Resistência, 1946 7th Floor Maputo Mozambique
Phone:258-1-418577 Fax:258-1-418578

Lazaro Sebastiao Mathe

National Director of Defence Equipment, Ministry of Defence
Directeur national du matériel de défense, Ministère de la Défense
Avenue Martires de Mueda P.O. Box 3476 Mozambique
Phone:258-1-492140/493224 EMail: mathe@netserver.isl.co.mz

Eugenio do Carmo Artur Come

Third Secretary, Ministry of Foreign Affairs and Cooperation
Troisième secrétaire, Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale
Av. Julius Nyerere 4 Maputo Mozambique
Phone:258-1-490222 Fax:258-1-494070

Netherlands / Pays-Bas

P. van den IJssel

Senior Policy Officer, Ministry of Foreign Affairs
Agent principal des politiques, Ministère des Affaires étrangères
P.O. Box 20061 2500 EB The Hague Netherlands
Phone:31-70-348-4083 Fax:31-70-348-5684

P. Kraan

Senior Policy Officer, Ministry of Foreign Affairs
Agent principal des politiques, Ministère des Affaires étrangères
P.O. Box 20061 2500 EB The Hague Netherlands
Phone:31-70-348-6727 Fax:31-70-348-4486

D.A. Barents

Ministry of Defence
Ministère de la Défense
Postbus 90882 NL 250G LV Den HAAG The Hague Netherlands
Phone:31-70-316-4844 Fax:31-70-316-9345

New Zealand / Nouvelle-Zélande

Stephen Jacobi

Acting High Commissioner, New Zealand High Commission
Haut-commissaire intérimaire, Haut-commissariat de Nouvelle-Zélande
99 Bank Street Suite 727 Ottawa ON Canada
Phone:613-238-5991 ext224 Fax:613-238-5707 EMail: nzchott@istar.ca

Nicaragua / Nicaragua

Eduardo Cuadra Fajardo

Director of Internal Affairs, Ministry of Defence
Directeur des Affaires internes, Ministère de la Défense
Phone:505-061-22069 Fax:505-061-22069 EMail: matexe@ibw.com.ni

Jorge Castro Medina

Ministry of Defence
Ministère de la Défense
Bello Horizonte B-II-70 Rotonda zc.sur Managua Managua Nicaragua
Phone:505-222-4316 Fax:505-222-3558

Norway / Norvège

Ragne Birte Lund

Head of Delegation, Ministry of Foreign Affairs
Chef de délégation, Ministère des Affaires étrangères
P.O. Box 8114 Oslo Norway Dep. 0032056
Phone:47-22-243-994 Fax:47-22-242-734 EMail: nor-emb-ott@intranet.ca

Steffen Kongstad

Minister Counsellor, Permanent Mission to the United Nations in Geneva
Ministre conseiller, Mission permanente auprès des Nations unies à Genève
Avenue de Budé 35bis, P.O. Box 274 Geneva 19 Switzerland CH-1211
Phone:41-229-180-400 Fax:41-229-180-410 EMail: delgen@ud.dep.telemax.no

Jorn Gjelstad

Advisor, Ministry of Foreign Affairs
Conseiller, Ministère des Affaires étrangères
Uranienbooy Terrasse Oslo Norway 0351
Phone:613-238-6571 Fax:613-238-2765 EMail: nor-emb-ott@intranet.ca

Unni Klovstad

Norwegian Permanent Mission to the United Nations
Mission permanente de la Norvège auprès des Nations unies
825 Third Avenue, 39th Floor New York NY United States of America 10022
Phone:212-421-0280

Philippines / Philippines**Irene Susan B. Natividad**

Third Secretary, Philippine Embassy
Troisième secrétaire, Ambassade des Philippines
130 Albert Street, Suite 606 Ottawa ON Canada K1R 5G4
Phone:613-233-1121 Fax:613-233-4165 EMail: ottawape@istar.ca

Portugal / Portugal**Octavio Neto Valério**

Ambassador, Embassy of Portugal
Ambassadeur, Ambassade du Portugal
Au Saboia, 1235 2765 Estoril Portugal
Phone:351-1-468-05-82

Joao Pedro Saldanha Serra

Legal Advisor, Ministry of National Defence
Conseiller juridique, Ministère de la Défense nationale
Av. Ilha DaMadeira 14 1400 Lisboa Portugal
Phone:351-1-301-6863 Fax:351-1-301-9280

Republic of Korea / République de Corée**Hahn Myungjae**

First Secretary, Korean Embassy
Premier secrétaire, Ambassade de la Corée
150 Boteler Street Ottawa ON Canada K1N 5A6
Phone:613-244-5010 Fax:613-244-5043

Kim Deuk Hwan

Defence Attaché, Korean Embassy
Attaché militaire, Ambassade de la Corée
150 Boteler Street Ottawa ON Canada K1N 5A6
Phone:613-244-5010 Fax:613-244-5043

Slovenia / Slovénie

Roman Kirn

Minister Plenipotentiary, Head, Multilateral Relations, Ministry of Foreign Affairs
Ministre plénipotentiaire, Chef, Relations multilatérales, Ministère des Affaires étrangères
Gregorciceva 25 1000 Ljubljana Slovenia
Phone:386-61-178-2206 Fax:386-61-178-2249

Kriz Guran

Second Secretary, Embassy of Slovenia
Deuxième secrétaire, Ambassade de la Slovénie
150 Metcalfe Street Ottawa ON Canada K1S 5K9
Phone:613-565-5781 Fax:613-565-5783

South Africa / Afrique du Sud

Patrick Tsholetsane

Department of Foreign Affairs
Département des Affaires étrangères
Private Bag X152 Pretoria South Africa 0001
Phone:012-351-1558 Fax:012-351-1651

Col A.J. Rossouw

South African National Defence Force
Forces nationales de la défense de l'Afrique du Sud
Private Bag X152 Pretoria South Africa 0001
Phone:012-355-5004 Fax:012-355-5018

Vernon Joynt

MECHEM
MECHEM
PO Box 912450 Silverton South Africa 0127
Phone:27-12-808-3533

Mike Thusi

MECHEM
MECHEM
PO Box 912454 Silverton South Africa 0127
Phone:27-12-808-3533

Sweden / Suède

Carl Johan Persson

Ambassador, Ministry of Foreign Affairs
Ambassadeur, Ministère des Affaires étrangères
SE 10339 Stockholm Sweden
Phone:46-8-405-5710 Fax:46-8-723-1176

Peter Swartling

Programme Officer, Swedish International Development Agency
Agent de programme, Agence suédoise de développement international
SE-10525 Stockholm Sweden
Phone:46-8-698-5217 Fax:46-8-698-5613 EMail: peter.swartling@sida.se

Switzerland / Suisse

François Godet

Head of the Department of Defence and International Relations

Délégué du Chef du Département de la défense pour les négociations internationales

Bundeshaus Ost Ch-3003 Bern Switzerland

Phone:41-31-324-5003 Fax:41-31-324-6138 EMail: francois.godet@gs-emd.admin.ch

Claude-Henri Schaller

Security and Military Policy, Ministry of National Defence

Politique militaire et relations à la sécurité, Ministère de la Défense nationale

Bundeshaus Ost Ch-3003 Bern Switzerland

Phone:41-31-324-9560 Fax:41-31-324-6138 EMail: claude-henri.schaller@gs-emd.admin.ch

Armin Ritz

Ambassador, Ministry of Foreign Affairs

Ambassadeur, Ministère des Affaires étrangères

Bundeshaus West Ch-3003 Bern Switzerland

Phone:41-31-322-3086 Fax:41-31-324-9064 EMail: armin.ritz@eda.admin.ch

Bertrand Louis

Minister, Swiss Embassy

Ministre, Ambassade de la Suisse

5 Marlborough Avenue Ottawa ON Canada K1N 8E6

Phone:1-613-235-1837 Fax:1-613-563-1394 EMail: 106335.3143@compuserve.com

United Kingdom / Royaume-Uni

Sebastian Wood

Deputy Head, United Nations Dept. Foreign and Commonwealth Office

Chef adjoint, Département des Nations unies, Ministère des Affaires étrangères et du Commonwealth

FCO Room K150 A King Charles St. London United Kingdom

Phone:0044-171-270-2490 Fax:0044-171-270-3744

Helen Nellthorp

United Nations Department, Foreign and Commonwealth Office

Département des Nations unies, Ministère des Affaires étrangères et du Commonwealth

FCO Room K143 King Charles St. London United Kingdom

Phone:0044-171-270-3562 Fax:0044-171-270-3744

Peter Troy

Emergency Aid Department, Department for International Development

Service de l'aide d'urgence, Ministère du Développement international

94 Victoria Street London United Kingdom

Phone:0044-171-917-0073 Fax:0044-171-917-0502

LCol Noel Mulliner

Ministry of Defence

Ministère de la Défense

Ministry of Defence Main Building Whitehall London United Kingdom

Phone:0044-171-218-1318 Fax:0044-171-218-6276

United States of America / États-Unis

Karl F. Inderfurth

Special Representative for Global Humanitarian Demining, Department of State
Représentant spécial pour le déminage humanitaire mondial, Département d'État
S/GHD Room 6484 Washington DC United States of America 20520
Phone:202-736-4325 Fax:202-647-2465 EMail: sghd@worldnet.att.net

Priscilla A. Clapp

Deputy Special Representative for Global Humanitarian Demining, Department of State
Représentant spécial adjoint, Déminage humanitaire mondial, Département d'État
S/GHD Room 6484 Washington DC United States of America 20520
Phone:202-647-0562 Fax:202-647-2465 EMail: sghd@worldnet.att.net

Stacy B. Davis

Executive Director for Global Humanitarian Demining, Department of State
Directeur exécutif, Déminage humanitaire mondial, Département d'État
S/GHD Room 6484 Department of State Washington DC United States of America 20520
Phone:202-647-0562 Fax:202-647-2465 EMail: sghd@worldnet.att.net

Col G.K Cunningham

Chief, Humanitarian Demining, Department of State
Chef, Déminage humanitaire, Département d'État
Department of State (PM/ISP) Room 7430 Washington DC United States of America 20520
Phone:202-736-7746 Fax:202-647-4055 EMail: pmisp@aol.com (subj: for Cunningham)

Randolph P Eddy

Special Advisor for Global Humanitarian Demining, Department of State
Conseiller spécial, Désarmement humanitaire mondial, Département d'État
S/GHD Room 6484 Washington DC United States of America 20520
Phone:202-647-0562 Fax:202-647-2465

Christopher T. Robinson

Second Secretary, US Embassy
Deuxième secrétaire, Ambassade des États-Unis
100 Wellington Street Ottawa ON Canada
Phone:613-238-5335/339 Fax:613-238-8750

NGOs / ONGs**CAMEO / CAMEO**

Jim Megill
Executive Director
Directeur exécutif
P.O. Box 86 Sydney NS Canada B1P 6G9
Phone:902-539-3802

Handicap International / Handicap International

Anne Capelle
Mines Unit Director
Directrice, Unité des mines
67 rue de SPA B-1000 Bruxelles Belgium
Phone:32-22-80-1601 Fax:32-22-30-6030 EMail: hi.mines@skynet.be

Philippe Chabasse
Co-Director
Directeur adjoint
104/106 rue Oberkampf 75011 Paris France
Phone:33-1-43-14-8700 Fax:33-1-43-14-8707 EMail: 101510.1440@compuserve.com

Bill Howell
Mines Unit Director
Directeur, Unité des mines
14 avenue Berthelot 69007 Lyon France
Phone:33-47-869-7979 Fax:33-47-869-7994 EMail: mineslyon@compuserve.com

Dave McCracken
Regional Technical Advisor
Conseiller technique régional
P.O. Box 838 53, Preah Sothearos Blvd Phnom Penh Cambodia
Phone:855-23-217-298 Fax:855-23-216-270 EMail: hianscambodge@bigpond.com.kh

Luciano Loiacono
Head of Service
Chef de service
14 avenue Berthelot Lyon France 69007
Phone:04-78-69-79-79 Fax:04-78-69-79-94

Human Rights Watch (USA) / Human Rights Watch (É-U)

Steve Goose
Program Director
Directeur de programme
1522 K Street NW Washington DC United States of America 20005
Phone:202-371-6592 Fax:202-371-0124 EMail: gooses@hrw.org

ICBL / ICBL

Jody Williams
Ambassador
Ambassadeur
5803 Harvey Place Alexandria VA United States of America 22303
Phone:703-960-3152 Fax:703-960-0217 EMail: banmines@clark.net

Susan Walker
Coordinator
Coordonnateur
4400 Upton Avenue South, Suite 401 Minneapolis Minnesota United States of America 55410-1929
Phone:612-925-9418 Fax:612-928-1945 EMail: sbwhandicap@igc.apc.org

Kenya Coalition Against Landmines / Kenya Coalition Against Landmines

Mereso Agina
Coordinator
Coordonnateur
P.O. Box 44412 Nairobi Kenya
Phone:254-2-223307/222095 Fax:254-2-225390/245549 EMail: mywo@africaonline.co.ke

Walter Odhiambo

Member
Membre
P.O. Box 44412 Nairobi Kenya
Phone:254-2-223307 Fax:254-2-225390 EMail: mywo(a)africaonline.co.ke

Landmine Survivors Network / Landmine Survivors Network

Brady Lee
Program Assistant/Advocacy Coordinator
Adjoint du programme, Coordonateur de la sensibilisation
700 Thirteenth Street NW #950 Washington DC United States of America 20005
Phone:202-661-3537 Fax:202-661-3529 EMail: lsn@landminesurvivors.org

Medico Intenational / Medico International (Allemagne)

Thomas Gebauer
Executive Director
Directeur exécutif
Obermainanlage 7 Frankfurt Germany 60314
Phone:0-49-69-94438-30 Fax:0-49-69-436002 EMail: th.gebauer@t-online.de

Mine Clearance Planning Agency (MCPA) / Mine Clearance Planning Agency (MCPA)

Sayed Aqa
Director
Directeur
H 291, Street 56 F-10/4 Islamabad Pakistan
Phone:92-51-211451 Fax:92-51-211471 EMail: mcpa@mcpa-afg.sdnpc.undp.org

S. Hamid

H 291, Street 56 F-10/4 Islamabad Pakistan
Phone:92-51-211451 Fax:92-51-211471 EMail: mcpa@mcpa-afg.sdnpc.undp.org

Mines Action Canada / Action Mines Canada

Celina Tuttle
Coordinator
Coordonnateur
208-145 Spruce Street Ottawa ON Canada K1R 6P1
Phone:613-233-1982 Fax:613-233-9028 EMail: cppceli@web.net

Mary Foster
208-145 Spruce Street Ottawa ON Canada K1R 6P1
Phone:613-234-6755 Fax:613-233-9028

Mines Advisory Group (UK) / Groupe consultatif sur les mines (R.-U.)

Tim Carstairs
International Policy and Research Officer
Agent, Recherches et politiques internationales
54A Main Street Cockermouth Cumbria United Kingdom CA139LU
Phone:44-1900-828-580 Fax:44-1900-827-088 EMail: tim_carstairs@msu.com

Steve Wilson
Technical co-ordinator
Coordonnateur technique
54A Main Street Cockermouth Cumbria United Kingdom
Phone:44-1900-828-580 Fax:44-1900-827-088 EMail: tim_carstairs@msu.com

Mozambique Campaign to Ban Landmines / Mozambique Campaign to Ban Landmines

Luis Fortunato Lifanissa
Coordinator
Coordonnateur
Av Eduardo Mondlane no 1160/1170 R/C Maputo Mozambique
Phone:258-1-430-430/31 Fax:258-1-422-595 EMail: banemnou@cmcm.uem.mz

Norwegian People's Aid / Norwegian People's Aid

Per Nergaard
Program Coordinator Landmines
Coordonateur de programme, Mines terrestres
Storgt 33A P.O. Box 0028 Oslo Norway
Phone:4722-03-7700 Fax:4722-20-0877 EMail: per.nergaard@npaid.no

Egil Wisloff Nilssen
Head of International Department
Chef, Département des affaires internationales
Storgt 33A P.O. Box 0028 Youngstorget N-0181 Oslo Norway
Phone:47-22-03-7700 Fax:47-22-20-0877

Svein Henriksen
Advisor
Conseiller
Tappen 39 1300 Sanovika Norway
Phone:47-22-03-7700 Fax:47-22-20-0870 EMail: sveihen@online.no

PathCanada / PathCanada

Sian FitzGerald
Executive Director
Directeur exécutif
1 Nicholas Street, Suite 1105 Ottawa ON Canada K1N 7B7
Phone:613-241-3927 Fax:613-241-7988 EMail: <http://www.synapse.net/-path/>

Catherine Reed
Programme Coordinator
Coordonnateur de programme
1 Nicholas Street, Suite 1105 Ottawa ON Canada K1N 7B7
Phone:613-241-3927 Fax:613-241-7988 EMail: <http://www.synapse.net/-path/>

PAX Christi - International Catholic Peace Movement / PAX Christi - International Catholic Peace Movement
Tony D'Costa
Pax Christi Centre 52 Lower Rathwines Rd. Dublin Ireland
Phone:353-1-4965293 Fax:353-1-4965492 EMail: paxtdc@indigo.ie

Physicians Against Land Mines / Physicians Against Land Mines
Michael J. Quigley
Chairman, Overseas Program Committee
Président, Comité du programme à l'étranger
Suite 4 - 104 The Merchandise Mart Chicago IL United States of America 60654
Phone:312-832-1133 Fax:312-832-1184 EMail: mrabinow@interaccess.com

Physicians for Human Rights (USA) / Physicians for Human Rights (É.-U.)
Susannah Sirkin
Deputy Director
Directeur adjoint
100 Boylston Street, Suite 702 Boston MA United States of America 02116
Phone:617-695-0041 Fax:617-695-0307 EMail: ssirkin@phrusa.org

Science for Peace/MAC / Science for Peace/AMC
Margaret Back
546 Queen Elizabeth Driveway Ottawa ON Canada K1S 3N4
Phone:613-236-7166

South African Campaign to Ban Landmines (SACBL) / Campagne de l'Afrique du Sud pour interdire les mines
Jabu Dada
76 Juta Street P.O. Box 31740 Braamfontein 2107 Johannesburg South Africa
Phone:27-11-403-7666 Fax:27-11-403-7563 EMail: jdada@gem.org.za

US Campaign To Ban Landmines / Campagne des É.-U. pour interdire les mines
Jill Greenberg
Coordinator
Coordonnateur
2001 S Street NW Suite 740 Washington DC United States of America 20007
Phone:202-483-9222 Fax:202-483-9312 EMail: jill@vi.org

Vietnam Veterans of America Foundation / Vietnam Veterans of America Foundation
Robert W. Eaton
Director for Humanitarian Affairs
Directeur, Affaires humanitaires
2001 S Street NW Suite 740 Washington DC United States of America 20007
Phone:202-483-9222 Fax:301-495-3498 EMail: bob@vi.org

Michael R. Leaveck
Associate Director
Directeur associé
2001 S Street NW Suite 740 Washington DC United States of America 20007
Phone:202-483-9222 Fax:202-483-9312 EMail: mleaveck@vi.org

International Organizations / Organisations internationales**European Commission / Commission européenne**

Geoffrey Van Orden

Counsellor, Security Policy

Conseiller, Politique de la sécurité

European Commission DGICA Charlemagne Building, rue de la Loi 170 1049 Brussels Belgium

Phone:32-2-295-5551 Fax:32-2-295-0580

Francois Massoulié

First Secretary, Head of Political and Information Section, Delegation of the European Commission

Premier secrétaire, Chef de section, Politique et information, Délégation de la Communauté européenne

111 Albert Street, Suite 330 Ottawa ON Canada K1P 1A5

Phone:613-238-6464 Fax:613-238-5191 EMail: francois.massoulie@eudelcan.org

Peter van den Heuvel

First Counsellor, Delegation of the European Commission

Premier conseiller, Délégation de la Commission européenne

111 Albert Street, Suite 330 Ottawa ON Canada K1P 1A5

Phone:613-238-6464 Fax:613-238-5191 EMail: peter.vheuvel@eudelcan.org

Alois J. Sieber

Joint Research Centre

Centre commun de recherche

European Commission Joint Research Centre JSPRA Italy 121020

Phone:39-332-78-90-5469 EMail: alois.sieber@jrc.it

Cynthia Jean

Assistant

Adjoint

111 Albert Street, Suite 330 Ottawa ON Canada K1P 1A5

Phone:613-238-6464 Fax:613-238-5191

ICRC / CICR**Peter Herby**

Member of the Legal Division, Head of Delegation

Membre de la Division juridique, Chef de délégation

19 avenue de la Paix Geneva Switzerland 1209

Phone:41-22-730-2729 Fax:41-22-730-2956

Theo Verhoeff

Member of the Medical Division

Membre de la Division médicale

19 avenue de la Paix Geneva Switzerland 1202

Phone:41-22-730-2357 Fax:41-22-733-2057 EMail: everhoeff.gva@icrc.org

Walter A. Fuellemann

Spokesperson, Delegate to the United Nations

Porte-parole, délégué au près des Nations unies

801 Second Ave New York NY United States of America 10017

Phone:212-599-6021 Fax:212-599-6009 EMail: w.fuellemann@icrc.delnyc.org

OAU / OUA

William Nhara

Conflict Resolution Unit

Unité de la Résolution des conflits

PO Box 3243 Addis Ababa Ethiopia

Phone:251-1-513-822 Fax:251-1-519-427 EMail: oau-cmc@telecom.net.et

Organization of American States (OAS) / Organisation des États d'Amérique (OEA)

Elizabeth Spehar

Executive Coordinator-Unit for the Promotion of Democracy

Coordonnateur exécutif, Unité pour la promotion de la démocratie

1889 F Street NW Washington DC United States of America 20006

Phone:202-458-3589 Fax:202-458-6250

Marlene Talbott

Consultant

Consultant

1889 F Street NW Washington DC United States of America 20006

Phone:202-458-6851 Fax:202-458-6250

UNDP / PNUD

Leon Terblanche

Mine Action Specialist, Emergency Response Division

Spécialiste de l'action contre les mines, Division des mesures d'urgence

1 United Nations Plaza New York NY United States of America 10017

Phone:212-906-5984 Fax:212-906-5379

Frank O'Donnell

Deputy Director, Emergency Response Division

Directeur adjoint, Direction des mesures d'urgence

UN Plaza, DC1-452 New York NY United States of America 10016

Phone:212-906-5187 Fax:212-906-5379

UNICEF / UNICEF

Tehnaz J. Dastoor

Office of Emergency Programmes

Bureau des programmes d'urgence

3 United Nations Plaza New York NY United States of America 10017

Phone:212-326-7036 Fax:212-326-7037 EMail: tdastoor@unicef.org

Elizabeth D. Gibbons

Senior Policy Officer

Agent principal des politiques

3 UN Plaza New York NY United States of America 10017

Phone:212-326-7207 Fax:212-326-7037 EMail: egibbons@unicef.org

United Nations / Nations Unies

Bernard Miyet

Under Secretary General for Peacekeeping Operations

Sous-secrétaire général, Département des opérations de maintien de la paix

United Nations, S3727B New York NY United States of America 10017

Phone:212-963-8079 Fax:212-963-9222

Tore Skedsmo

Chief, Mine Action Service, Department of Peacekeeping Operations
Chef, Services d'action contre les mines, ONU
DC 1, 1 United Nations Plaza New York NY United States of America 10017
Phone:212-963-2627 Fax:212-963-1040 EMail: skedsmo@un.org

Mary Fowler

Deputy Chief Policy, Mine Action Service
Directeur adjoint des politiques, Service d'action contre les mines
DC1-1550, 1 United Nations Plaza New York NY United States of America 10017
Phone:212-963-2780 Fax:212-963-1040 EMail: fowlerm@un.org

Paul Hebert

Senior Humanitarian Affairs Officer, Department of Humanitarian Affairs
Agent principal, Affaires humanitaires, Département des Affaires humanitaires
Palais des Nations 8-14 avenue de la Paix 1211 Geneva 10
Phone:41-22-788-63-85 Fax:41-22-788-6389 EMail: paul.hebert@dha.unicef.org

Carolyn Cooper

Political Affairs Officer, Department for Disarmament Affairs
Agent, Affaires politiques, Département du désarmement
Room S-3151C UN Secretariat New York NY United States of America 10017
Phone:212-963-7706 Fax:212-963-1121 EMail: cooperc@un.org

Jacques Baud

Demining Advisor
Conseiller en déminage
DC1-1574, 1 United Nations Plaza New York NY United States of America 10017
Phone:212-963-7061 Fax:212-963-1040 EMail: baud@un.org

Col Alastair McAslan

Technical Advisor, DPKO/OPS
DC1, 1 United Nations Plaza New York NY United States of America 10017
Phone:212-963-2747 Fax:212-963-1040 EMail: mcaslan@un.org

Steven Ransley

Mine Action Project Officer
Agent de projet, Action contre les mines
220 East 42nd Street New York NY United States of America 10017
Phone:212-906-6990 Fax:212-906-6963

Andres Ramirez

Senior Liaison Officer
Agent principal de liaison
DC1-2610, 1 United Nations Plaza New York NY United States of America 10017
Phone:212-963-5228 Fax:212-963-7004

Stephane Vigie

Policy and Resource Mobilization Advisor
Conseiller, Mobilisation des ressources et politiques
65 Cooper Square, no 7C New York NY United States Minor Outlying Islands 10003
Fax:212-963-1040 EMail: vigie@un.org

WHO / OMS

Monette Van Lith
Program Officer
Agent de programme
2 UN Plaza 9th Floor New York NY United States of America 10017
Phone:212-963-3902 Fax:212-223-2920 EMail: lith@un.org

World Bank / Banque mondiale

Nat J. Colletta
Manager, Post Conflict Unit
Directeur, Situation après les conflits
1818 H Street NW Washington DC United States of America 20043
Phone:202-473-4163 Fax:202-522-3247 EMail: ncolletta@worldbank.org

Steven Holtzman
Post Conflict Expert
Expert,
210 8th Street SE Washington DC United States of America 20003
Phone:202-473-3455 Fax:202-522-3247 EMail: sholtzman@worldbank.org

Susan Louise Rutledge
Private Sector Development Specialist
Spécialiste du développement du secteur privé
1818 H Street NW Room 612-021 Washington DC 20433
Phone:202-473-2775 Fax:202-477-0301 EMail: srutledge@worldbank.org

World Food Programme / World Food Programme

Mohamed El Kouhene
Liaison Officer
Agent de liaison
2 UN Plaza Room DC2-2500 New York NY United States of America 10017
Phone:001-212-963-1205 Fax:001-212-963-3019 EMail: el-kouhene@un.org

World Health Organization / World Health Organization

C. J. Romer
Chief, Violence and Injury Prevention Unit
Chef, Unité de la prévention de violence et des blessures
Avenue Appia 20 1211 Genève 27 Geneva Switzerland
Phone:0041-22-791-3480 Fax:0041-22-791-4806 EMail: romerc@who.ch

Others / Autres**Bellonet International Secretariat /****David Balson**

Executive Director

Directeur exécutif

c/o IDRC 250 Albert Street, P.O. Box 8500 Ottawa ON Canada K1G 3H9

Phone:613-236-6163 ext2436 Fax:613-238-7230 EMail: dbalson@bellanet.org

Riff Fullan

Program Officer

Agent de programme

c/o IDRC 250 Albert Street, P.O. Box 8500 Ottawa ON Canada K1G 3H9

Phone:613-236-6163 ext2021 Fax:613-238-7230 EMail: riff@bellanet.org

Cambodian Mine Action Centre / Cambodian Mine Action Centre**Sothy Phan**

Chief of Staff

Chef de cabinet

Building 10-12, Road 528, District Tuol Kok Phnom Penh Cambodia

Phone:023-981-083/4 Fax:855-23-360-096

Chouleng Niem

Assistant Director

Directeur adjoint

Building 10-12, Road 528, District Tuol Kok Phnom Penh Cambodia

Phone:023-981-083/4 Fax:855-23-360-096

LCol BH Chip Bowness

Chief Advisor Operations

Conseiller en chef, Opération

Box 116, Phnom Penh Cambodia

Phone:855-15-913-507 Fax:873-383-020190 EMail: cancon@forum.org.kh

Canadian International Demining Centre /**David Horton**

Executive Director

Directeur exécutif

P.O. Box 86, Sydney NS Canada B1P 6G9

Phone:902-539-3802 Fax:902-539-3224

Canadian International Development Agency / Agence canadienne du développement international**Gisèle Aubut**

Asia Branch

Direction générale de l'Asie

200 Promenade du Portage, Hull PQ Canada K1A 0G4

Phone:819-997-3184

Andrew Clark

Policy Analyst, Planning and Management

Analyste des politiques, Planification et gestion

200 Promenade du Portage, Hull PQ Canada K1A 0G4

Phone:819-994-3882 Fax:819-953-5348 EMail: andrew_clark@acdi-cida.gc.ca

Norman Cook

Director, Special Initiatives
Directeur, Initiatives spéciales
200 Promenade du Portage, Hull PQ Canada K1A 0G4
Phone:819-997-0611 Fax:819-997-4193

Shirley Dussah

Consultant, Strategic Planning
Consultant, Planification stratégique
200 Promenade du Portage, Hull PQ Canada K1A 0G4
Phone:819-997-1431 Fax:819-772-4490

Michel Hardy

Country Analyst, Indochina, Thailand and Malaysia Program
Analyste de pays, Programme pour l'Indochine, Thaïlande et la Malaisie
200 Promenade du Portage, Hull PQ Canada K1A 0G4
Phone:819-994-1231 Fax:819-953-3350

Eleanor Heath

Senior Program Manager, International Humanitarian Assistance
Gestionnaire principal de programme, Aide humanitaire internationale
200 Promenade du Portage, Hull PQ Canada K1A 0G4
Phone:819-994-3936 Fax:819-953-5348

Bruno Hébert

Director-General, Special Initiatives
Directeur général, Initiatives spéciales
200 Promenade du Portage, Hull PQ Canada K1A 0G4
Phone:819-953-0987 Fax:819-953-9437

Peter Houlison

Regional Director, Mozambique and Angola Program
Directeur régional, Programme pour le Mozambique et l'Angola
200 Promenade du Portage, Hull PQ Canada K1A 0G4
Phone:819-994-1468 Fax:819-953-6379 EMail: peter_houlison@acdi-cida.gc.ca

Luke Myers

Development Officer, Mozambique and Angola Program
Agent de développement, Programme pour le Mozambique et l'Angola
200 Promenade du Portage, Hull PQ Canada K1A 0G4
Phone:819-997-1387 Fax:819-953-6379

Kate Berry Preston

Policy Analyst-Africa and Middle East Branch
Analyste des politiques-Direction générale de l'Afrique et du Moyen-Orient
200 Promenade du Portage, Hull PQ Canada K1A 0G4
Phone:819-953-3433 Fax:819-994-6174 EMail: kate_preston@acdi-cida.gc.ca

Marta Samper

Senior Program Analyst, Central America Division
Analyste principal de programme, Direction de l'Amérique centrale
200 Promenade du Portage, Hull PQ Canada K1A 0G4
Phone:819-994-7965 Fax:819-953-1516 EMail: marta_samper@acdi-cida.gc.ca

Stephen Wallace

Director, Multilateral, Regional and Renaissance Eastern Europe
Directeur, Programmes multilatéraux, régionaux et Renaissance Europe de l'Est
200 Promenade du Portage, Hull PQ Canada K1A 0G4
Phone:819-994-7131 Fax:819-994-3669 EMail: stephen_wallace@acdi-cida.gc.ca

Nancy Wildgoose

Director-General, Policy Branch
Directeur général, Direction générale des politiques
200 Promende du Portage, Hull PQ Canada K1A 0G4
Phone:819-994-2084 Fax:819-953-6356

William A. Young

Senior Program Analyst, Policy and Strategic Planning
Analyste principal de programme, Politiques et planification stratégique
200 Promenade du Portage, Hull PQ Canada K1A 0G4
Phone:819-994-5318 Fax:819-997-0077 EMail: william_young@acdi-cida.gc.ca

Canadian Red Cross / Croix-Rouge du Canada**Gilles Sandré**

Head of International Division Canadian Red Cross
Chef, Direction des affaires internationales, Croix-Rouge canadienne
1800 Alta Vista Drive, Ottawa ON Canada K1G 4J5
Phone:613-739-2272 Fax:613-731-1411

David Pardoe

International Services Officer
Agent, Services internationaux
1800 Alta Vista Drive, Ottawa ON Canada K1G 4J5
Phone:613-739-2299 Fax:613-731-1411 EMail: dpardoe@redcross.ca

Department of Foreign Affairs and International Trade / Ministère des Affaires étrangères et Commerce internationale**Debra Brown**

Communications Director, Office of the Minister of Foreign Affairs
Directeur de communication, Bureau du Ministre des Affaires étrangères
125 Sussex Drive, Ottawa ON Canada K1A 0G2
Phone:613-992-6562 Fax:613-996-3443

Kerry Buck

Policy Planning
Planification des politiques
125 Sussex Drive, Ottawa ON Canada K1A 0G2
Phone:613-944-7118 Fax:613-995-8069

Ian Cameron

Non-proliferation, Arms Control and Disarmament Division
Direction de la non-prolifération et du contrôle des armements et du désarmement
125 Sussex Drive, Ottawa ON Canada K1A 0G2
Phone:613-944-2334 Fax:613-944-2501

Deborah Chatsis

United Nations, Criminal and Treaty Law Division
Nations unies, Division du droit criminel et conventionnel
125 Sussex Drive, Ottawa ON Canada K1A 0G2
Phone:613-995-3589 Fax:613-992-6483

Shawna Christianson

Special Assistant, Office of the Minister of Foreign Affairs
Adjoint spécial, Bureau du Ministre des Affaires étrangères
125 Sussex Drive, Ottawa ON Canada K1A 0G2
Phone:613-995-1851 Fax:613-996-3443

Karen Haines

Communications Officer
Agent de communication
125 Sussex Drive, Ottawa ON Canada K1A 0G2
Phone:613-944-5959 Fax:613-944-2501 EMail: karen.haines@extott08.x400.gc.ca

Paul Heinbecker

Assistant Deputy Minister, Global and Security Policy
Sous-ministre adjoint, Politique mondiale et sécurité
125 Sussex Drive, Ottawa ON Canada K1A 0G2
Phone:613-944-4228 Fax:613-944-1180

Susan Howell

Deputy Director, Non-proliferation, Arms Control and Disarmament Division
Directeur adjoint, Non-prolifération et du contrôle des armements et du désarmement
125 Sussex Drive, Ottawa ON Canada K1A 0G2
Phone:613-996-0444 Fax:613-944-0758

Heidi Hulan

Policy Advisor, Office of the Minister of Foreign Affairs
Conseiller en politique, Bureau du Ministre des Affaires étrangères
125 Sussex Drive, Ottawa ON Canada K1A 0G2
Phone:613-944-1845 Fax:613-996-3443

Dawn Jones

Economic Relations with Developing Countries
Relations économiques avec les pays en développement
125 Sussex Drive, Ottawa ON Canada K1A 0G2
Phone:613-996-7175 Fax:613-944-0076 EMail: dawn.jones@extott15.x400.gc.ca

Michael Kaduck

Desk Officer, Regional Security and Peacekeeping Division
Agent, Direction de la sécurité régionale et du maintien de la paix
125 Sussex Drive, Ottawa ON Canada K1A 0G2
Phone:613-992-1706 Fax:613-992-8011 EMail: michael.kaduck@extott08.X400.gc.ca

Bob Lawson

Policy Advisor, Non-proliferation, Arms Control and Disarmament Division
Conseiller en matière de politiques, Non-prolifération et du contrôle des armements et du désarmement
125 Sussex Drive, Ottawa ON Canada K1A 0G2
Phone:613-996-1082 Fax:613-944-2501

Rodney Moore

Media Relations Officer
Agent des relations avec les médias
125 Sussex Drive, Ottawa ON Canada K1A 0G2
Phone:613-992-6489 Fax:613-995-1405

Mélanie Régimbal

Non-Proliferation, Arms Control and Disarmament Division
Non-prolifération et du contrôle des armements et du désarmement
125 Sussex Drive, Ottawa ON Canada K1A 0G2
Phone:613-944-1147 Fax:613-944-2501

Jill Sinclair

Director, Non-proliferation, Arms Control and Disarmament Division
Directeur, Non-prolifération et du contrôle des armements et du désarmement
125 Sussex Drive, Ottawa ON Canada K1A 0G2
Phone:613-995-6689 Fax:613-944-2501

Edwin A. Willer

Special Advisor on Regional Affairs, Eastern and Southern Africa Relations Division
Conseiller spécial pour les affaires régionales, Direction des relations avec l'Afrique orientale et australe
125 Sussex Drive, Ottawa ON Canada K1A 0G2
Phone:613-944-7318 Fax:613-944-7432 EMail: edwin.willer@extott02.x400.gc.ca

Wendy Winch

Non-Proliferation, Arms Control and Disarmament Division
Non-prolifération et du contrôle des armements et du désarmement
125 Sussex Drive, Ottawa ON Canada K1A 0G2
Phone:613-996-6292 Fax:613-944-2501 EMail: wendy.winch@extott15.x400.gc.ca

Jeff Woods

Non-Proliferation, Arms Control and Disarmament Division
Non-prolifération et du contrôle des armements et du désarmement
125 Sussex Drive, Ottawa ON Canada K1A 0G2
Phone:613-944-1268 Fax:613-944-2501 EMail: woods.jeff@extott08.x400.gc.ca

Ellen Wright

Adviser (Mine Action)
Conseiller (Action contre les mines)
1 Dag Hammarskjöld Plaza, 885 Second Avenue 14th Floor New York NY 10017
Phone:212-848-1139 Fax:212-848-1195 EMail: ellen.wright@armnyol.x400.gc.ca

Department of National Defence / Ministère de la Défense nationale**John Evans**

Head Military Engineering Section
Chef, Génie militaire
DRES Box 400, Medicine Hat Alberta Canada T1A 8K6
Phone:403-544-4724 Fax:403-544-4704 EMail: jevans@dres.dnd.ca

Col Ed Fitch

Director Military Engineering
Directeur, Génie militaire
Major-General George R. Pearkes Building, 39 Riger Road Ottawa ON Canada K1A 0K2
Phone:613-945-7703 Fax:613-996-2244 EMail: ab120@issc.debbs.ndhq.dnd.ca

LCol Fred Lewis

Joint Operations Staff, Nuclear, Biological and Chemical Defence
État-major interarmées pour la défense nucléaire, biologique et chimique
Major-General George R. Pearkes Building, Ottawa ON Canada K1A 0K2
Phone:613-992-5622 Fax:613-996-9897 EMail: lewis@dcds.ndhq.dnd.ca

Richard Roy

Director, Military Engineering 2
Directeur, Génie militaire 2
Major-General George R. Pearkes Building, 39 Rigel Road Ottawa ON Canada K1A 0K2
Phone:613-945-7708 Fax:613-996-2244 EMail: ab120@issc.debbs.ndhq.dnd.ca

David Saint

Deputy Scientific Advisor (Land)
Conseiller scientifique adjoint (Terre)
190 O'Connor Street, Ottawa ON Canada
Phone:613-992-5328 Fax:613-996-5177 EMail: david.saint@crad.ind.ca

Industry Canada / Industrie Canada**Michael Lum**

Sector Specialist, Aerospace and Defence Branch
Spécialiste du secteur, Direction de l'aérospatiale et de la défense
235 Queen Street, Ottawa ON Canada K1A 0H5
Phone:613-954-2854 Fax:613-998-6703 EMail: lum.michael@ic.gc.ca

International Development Research Centre (IDRC) / International Development Research Centre**Nancy Smyth**

Senior Officer, Partnership and Business Development (PBD)
Agent principal, Partenariat et développement commercial
P.O. Box 8500, Ottawa ON Canada K1P 6M1
Phone:613-236-6163 ext2099 Fax:613-563-0815 EMail: nsmyth@idrc.ca

Marc van Ameringen

Regional Director
Directeur régional
Phone:25-11-403-3952 Fax:25-11-403-1417 EMail: mvanamor@idrc.ca

Necla Tchirgi

Senior Program Specialist
Spécialiste principal les programmes
P.O. Box 8500, Ottawa ON Canada K1P 6M1
Phone:613-236-6163 Fax:613-567-7748 EMail: ntschirgi@idrc.ca

Member of Parliament, Canada / Député, Canada**Hon. Sheila Finestone**

Privy Council
Conseil privé
533 Confederation Building, House of Commons Ottawa ON Canada K1A 0A6
Phone:613-995-0121 Fax:613-992-6762 EMail: finess@part.gc.ca

Norwegian Red Cross / Croix-Rouge de la Norvège

Bernt Apeland

Mines Task Force

Groupe de travail sur les mines

Phone:47-22-05-4000 Fax:47-22-05-4040 EMail: bent.apeland@redcross.no

Open Society Institute / Open Society Institute

Ann Peters

Director

Directeur

900 17 Street NW Suite 950 Washington DC United States of America 20006

Phone:202-496-2406 Fax:202-955-5322 EMail: apeters@osi-dc.org

The Marshall Legacy Institute / The Marshall Legacy Institute

Col Daniel Layton

1000 North Payne Street, Alexandria VA United States of America 22314-1652

Phone:703-836-4747 Fax:703-836-4677 EMail: themli@aol.com

The Pearson Peacekeeping Centre / The Pearson Peacekeeping Centre

MGen John Arch MacInnis

407 Island Park Drive, Ottawa ON Canada K1Y 0B1

Phone:613-724-4748 Fax:613-724-9942 EMail: arch@magi.com

Secretariat / Secrétariat

Cindy Crevier

Brad Ducker

David Dunlop

Jessica Fraser

Karen Hopton

Tom Martin

Dan Mrkich

Gwen Palmer

Robert Pollock

Mike Reneau

Brian Rochester

Marie-Lynn Savoie

Paul Schutte

Chris Sutherland

Jeff Sutherland

Keith Sutherland

Doug West

ATELIER SUR LA COORDINATION DE L'ACTION ANTIMINES
OTTAWA, LES 23 ET 24 MARS 1998

BASES DE DONNÉES SUR L'ACTION ANTIMINES

ORGANISATION/ PAYS ET LOGICIEL	BRÈVE DESCRIPTION DE LA BANQUE DE DONNÉES
PNUD	tient des banques de données pour chacun des pays où il exploite actuellement des programmes (Cambodge, Laos, Angola, Mozambique); une banque de données centralisée sur les aspects du renforcement des capacités, gérée par le PNUD, sera créée et servira d'outils de gestion au siège de l'ONU; elle possédera une interface avec les données des opérations et de la planification de la banque de données du Service d'action antimines de l'ONU; collectes de fonds (reçus, promis, utilisés, déficit de projets); information situationnelle, et politique : planification, mise en oeuvre et contrôle de tous les aspects du renforcement des capacités dans les programmes d'action antimines « http://www.undp.org » peut aussi entrer en contact avec les bureaux des pays par l'intermédiaire de ce site Leon Terblanche (212) 906-5984
Belgique DB (Excel?)	information sur les types de mines antipersonnel « bot.b@js.mil.be »
Landmine Survivors Network DB Textworks	répertorie les besoins des survivants et des dispensateurs de soins; des ressources sont mises à leur disposition pour les aider (des organisations locales et internationales qui offrent une assistance dans les pays minés); peut servir d'instrument d'information sur le financement international et de rapports sur les dépenses publiques; sera conçu pour offrir un accès sur le web mondial à l'adresse « lsn@landminesurvivors.org »
Action mines Canada	ressources pour la défense des intérêts, information de base, données statistiques, contacts de la campagne dans chaque pays et position nationale; http://www.minesactioncanada.com e-mail: cppeeli@web.net
Human Rights Watch Paradox	données sur la production et le commerce des mines antipersonnel, ventilées par pays pourvoyeurs, avec des précisions sur les types, les quantités lorsqu'elles sont connues, et les receveurs

The Marshall Legacy Institute	blessures provoquées par les mines antipersonnel - est en train de réunir les dossiers actuellement disponibles aux États-Unis (Vietnam), en Russie/Ukraine (Afghanistan) et dans d'autres pays et accorde une aide sur tout le spectre des dispensateurs de soins de santé dans ce domaine
Handicap International	recueille des données sur : les victimes des mines, les survivants aux mines dans plusieurs pays ou provinces; collection de documents d'évaluation sur des documents stratégiques de terrain portant sur de petits et de moyens projets locaux d'action antimines
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés	banque de données de la section des programmes et des techniques (Genève) qui inventorie tous les rapports d'évaluation du Haut Commissariat sur les mines, les documents de recherche, les documents de travail, les déclarations, les documents du Comité exécutif, les résolutions de l'Assemblée générale, les documents de stratégie, les modules de formation et d'autres activités liées aux mines au cours des six dernières années
OMC	prévoit de créer une banque de données sur les blessures causées par les mines antipersonnel par pays, reliée au siège des Nations unies. L'objet sera de réunir des données sur la mortalité, la morbidité, les mutilations et sur la surveillance de la capacité de réponse en recueillant des données sur le degré de développement des installations, des capacités, de l'organisation, du matériel, du personnel, etc. des soins de santé; prévoit aussi de créer un centre d'information sur les aspects de santé publique associés à l'utilisation des mines antipersonnel afin d'évaluer l'effet de la Convention sur l'interdiction ainsi que les besoins en soutien des victimes afin de planifier des programmes connexes pour satisfaire à ces besoins.
PAM	recueille des données sur les projets associés aux mines engageant une aide alimentaire; le centre de liaison du PAM inventorie également toutes les activités et informations connexes aux mines y compris les rapports d'évaluation, la politique de l'ONU, les conférences internationales, etc.
Service d'action antimines	« www.org/Depts/Landmine/ »
OCHA (Coordination des affaires humanitaires)	conserve des descriptions et des exigences budgétaires sur tous les projets d'action antimines y compris dans le Inter-Agency Consolidated Appeals « www.reliefweb.int.com/ »; des matrices de projet sont disponibles pour chaque pays où la situation est urgente, et aussi pour les projets des ONG, les projets bilatéraux et autres.

Département des affaires de désarmement de l'ONU Lotus Notes	doit créer une banque de données pour recueillir les données réclamées par l'article 7 de la Convention sur l'interdiction
Mine Clearance Planning Agency, Afghanistan FoxPro	banque de données sur la situation des zones minées et les effets des mines en Afghanistan; couvre tous les aspects de l'action antimines; collection de données sur les victimes des mines, en préparation tél. : +92 51 211451 fax : +92 51 211471
États-Unis Microsoft	exploite un système de données de sources ouvertes de concert avec la Humanitarian Demining Information Centre à l'Université James Madison; « www.hdic.jmu.edu/hdic/exchange/confctr » Le Département d'État et le ministère de la Défense ont d'autres systèmes pour le financement des opérations, l'analyse et la présentation de rapports
Handicap International, Belgique	banque de données sur la pollution du Laos par les munitions explosives non explosées UXO Lao C.P. 345 Vientiane, République populaire du Laos tél. : 856-21-41-48-36 fax : 856-21-41-57-66
Medico/ Miseror	e-mail : th.gebauer@t-online
Bellanet International Cold Fusion/ Access/ SQL	a pour mandat de promouvoir la collaboration au sein de la communauté vouée au développement international. Aucune compétence particulière dans l'action antimines, mais une compétence dans l'utilisation de la technologie de l'information pour améliorer l'efficacité des programmes de développement. Exemple de données en direct pour la haute technologie en Afrique à « www.bellanet.org/partners/picta » e-mail : « riff@bellanet.org »
Handicap International/Croix-Rouge cambodgienne	banque de données sur l'assistance aux victimes des mines

Projet mines antipersonnel, Ministère de la Défense du Royaume-Uni/ DERA	
CIDEV 32, rue de Lisbonne, 75008, Paris	source d'information générale (SIG)
MUNTEC Ministère australien de la Défense	systèmes d'armement, munitions (mines comprises), en préparation
Commission européenne	SIG destiné à toutes les régions minées où la Commission européenne soutient des actions antimines; Système d'information sur les mines terrestres, comportant une banque de données sur les cibles, une banque de données sur l'environnement et des banques de données d'information (équipement, technologie, opération de déminage en cours et pratiques, activités de recherche permanentes); « http://www.ei.jrc.it/landmines/ » e-mail : « arwyn.jones@jrc.it »
Quartiers généraux des forces armées suédoises	SIG, la banque de données sur les mines n'est pas encore complétée
Mechem	banque de données sur les mines en Afrique australe
Centre d'action antimines du Cambodge	information générale de toutes sortes sur le déminage humanitaire « dir_cmac@forum.org.kh » « cancon@forum.org.kh » réseau de coordination technique, sur invitation uniquement après demande par des organismes de technologie actifs; propriétaire : « demining-list@warwick.ac.uk »
CICR, Genève	données sur la signature, la ratification du traité, la destruction des stocks de mines, les annonces, les législations nationales, les études de cas sur certains pays et certaines régions minées (mines, victimes, coûts) « http://www.icrc.org »
France	fournira à l'ONU toute l'information d'un grand catalogue sur les caractéristiques physiques et les fonctions des mines antipersonnel.

LIBRARY E A / BIBLIOTHÈQUE A E



3 5036 01001049 7

DOCS

CA1 EA 98Y22 FRE

Atelier sur la coordination de
l'action contre les mines (1998 :
Ottawa, Ontario)

Une question d'annees et non
decennies : plan d'action contre
les mines terrestres II : atelier



Interdiction des mines antipersonnel Convention: Échéances

